

Trop indigeste *Le lapin du gouvernement*

Désenchantés, les
professionnels de santé
promettent un plan
de lutte conséquent



*La régionalisation avancée
et la déconcentration au Maroc*
Défis, leviers d'action et perspectives
pour un développement local inclusif,
durable et équitable



Botola Pro D1 : Le Raja à la
rude épreuve berkanie

Le 39^{ème} contingent des appelés au service militaire prête serment à l'issue de la formation de base



Le 39^{ème} contingent des appelés au service militaire a prêté serment, jeudi à El Ouateya (province de Tan-Tan), à l'issue de la période de formation de base commune.

Les 4.000 conscrits ont suivi une formation militaire initiale au cours des quatre derniers mois, tandis que la deuxième phase (8 mois) sera consacrée à la formation professionnelle dans plusieurs spécialités qui tiennent compte des compétences et des niveaux d'étude de ces personnes.

Le programme de formation de base a porté sur l'aspect militaire, dont les mouvements militaires, les arts martiaux, l'éducation civique et l'éducation physique, dans le but de renforcer les valeurs morales et la discipline chez les appelés et de les initier au mode de vie militaire.

Dans un discours adressé aux

conscrits lors de la cérémonie de prestation de serment, le général de division Ahmed Bousserbat, commandant du secteur militaire de Oued Draâ, a indiqué que la prestation de serment est considérée comme l'acte d'allégeance permanente à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales.

Il a exhorté les appelés au service militaire à prendre conscience des profondes significations de cet engagement sacré et à saisir la portée de ce lien fort, qui est incarné par la fierté de l'attachement à la patrie et l'amour du pays.

Le général de division Bousserbat a relevé que la deuxième phase du service militaire sera entièrement consacrée à l'acquisition des compétences dans certaines spécialités militaires et techniques qui permettront aux

conscrits d'améliorer leurs capacités professionnelles et leurs compétences pratiques.

A cet égard, il les a appelés à poursuivre leurs efforts au cours de la prochaine phase avec plus de travail sérieux et d'engagement afin de profiter pleinement des programmes et des moyens fournis par les Forces Armées Royales pour la réussite de leur formation professionnelle, à même de leur permettre d'intégrer les rangs des FAR, pour ceux qui remplissent les conditions nécessaires ou le marché de l'emploi.

Il a également saisi cette occasion pour rendre hommage à tous les instructeurs, notamment les officiers, sous-officiers et militaires du rang, qui se sont consacrés à la formation et à l'encadrement de ces conscrits conformément aux Hautes Instructions Royales visant à réussir cette noble

mission.

De leur côté, plusieurs instructeurs et conscrits ont exprimé, dans des déclarations à la MAP, leur satisfaction quant au bon déroulement de la formation militaire, et leur souhait d'entamer l'étape de spécialisation, ce qui contribuera à renforcer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles.

Dans ce cadre, l'instructeur au 4^{ème} Centre de formation des appelés, le capitaine Issam Saadaoui, a déclaré que la première étape, qui concerne la formation de base commune, a permis aux bénéficiaires de consolider leurs capacités morales, psychologiques et physiques pour entamer l'étape de formation professionnelle dans la perspective de leur intégration des rangs des Forces Armées Royales pour ceux qui remplissent les critères nécessaires, ou le marché du travail.

Pour sa part, le lieutenant-colonel Ahmed Bellout, commandant adjoint du Centre, a souligné que la phase de formation de base commune, qui a duré quatre mois, a vu la participation d'un grand nombre de conscrits qui ont achevé leur formation avec détermination, ajoutant que cette période de formation était une étape décisive dans leur préparation physique et mentale avec une formation qui a porté sur un large éventail de compétences militaires.

Il a noté que les appelés ont fait preuve durant cette période d'un engagement exceptionnel, d'un sens élevé de responsabilité, d'un esprit d'équipe et d'une discipline totale.

Cette cérémonie a été marquée par un défilé militaire, un exercice tactique simulant le processus de libération de deux prisonniers aux mains de l'ennemi et par la remise de prix à des appelés du 39^{ème} contingent.

Le programme de cette cérémonie comprenait également une activité culturelle dont des ateliers artistiques, notamment en poésie et théâtre, reflétant la richesse et la diversité du patrimoine marocain.

Importance de la loi-cadre du système d'éducation pour parvenir à l'égalité des sexes

Des chercheurs et acteurs de la société civile ont souligné, jeudi à Fès, l'importance de la loi-cadre relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique pour instaurer l'égalité des sexes et assurer un enseignement équitable et de qualité.

Les participants ont indiqué, lors d'une table ronde organisée par l'association Moubadarate pour la protection des droits des femmes avec le soutien du Fonds africain de développement de la femme, que la loi n°51.17 constitue une opportunité précieuse pour la mise à niveau des politiques d'enseignement et le renforcement de la transfor-

mation de la société vers l'égalité des sexes.

Le président de la Commission régionale des droits de l'Homme à Fès-Meknès, Abderrahmane Amrani, a souligné que le thème de cette rencontre est au centre des préoccupations du Conseil national des droits de l'Homme, notamment de la commission permanente chargée de l'évaluation et du suivi de l'effectivité des droits de l'Homme dans les politiques publiques et de l'adaptation de la législation.

M. Amrani a ajouté que les axes principaux de ce thème concernent notamment l'apprentissage, les manuels scolaires et les stéréotypes, mettant l'accent à cet égard sur

l'importance de mener des recherches sur le terrain.

De son côté, la représentante de l'association Moubadarate, Houda Yousfi Filali, a indiqué que ce débat s'inscrit dans le cadre du projet "Combattre les stéréotypes basés sur le genre dans l'enseignement", financé par le Fonds africain pour le développement des femmes, une institution qui soutient les droits et l'autonomisation des femmes dans toute l'Afrique.

Elle a ajouté que le projet vise à lutter contre les stéréotypes basés sur le genre dans le système éducatif marocain et à rebâtir les relations entre les sexes, afin de créer un en-

vironnement éducatif équitable et durable qui améliore les chances des filles de réaliser leur épanouissement.

Le président du Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle à l'Académie régionale d'éducation et de formation de Fès-Meknès, Ismail Rabii a relevé l'importance de renforcer les initiatives visant à consolider le principe de l'égalité entre les filles et les garçons.

Il a passé en revue dans ce cadre les programmes et les lois qui encadrent le système éducatif, notamment la Charte nationale de l'éducation et de la formation et le programme d'urgence.

Trop indigeste

Le lapin du gouvernement

Désenchantés, les professionnels de santé promettent un plan de lutte conséquent



Le désenchantement gronde dans les rangs des professionnels de santé marocains. Ceux qui avaient osé croire, l'espace d'un moment, aux promesses du gouvernement en sont réduits aujourd'hui à ravalier leur espoir et à aiguïser leur colère.

En juillet dernier, l'accord signé entre le ministre de la Santé et les syndicats représentatifs avait été présenté comme une lueur d'espoir. Mais comme nous l'avions souligné dans ces colonnes à l'époque, cet engagement, aux airs de promesses salvatrices, n'était probablement rien de plus qu'un exercice bien rodé de communication politicienne. Nous l'avions dit ici-même : derrière les sourires et les poignées de mains, le gouvernement n'offrirait aucune garantie tangible. Et voilà que, quelques mois plus tard, nos craintes se confirment et la suite des événements semble malheureusement nous donner raison.

Alors que l'année s'achève dans une atmosphère lourde d'amertume, les professionnels de santé du secteur public, las des promesses non tenues, préparent une montée en puissance de leur protestation. Leur constat est glaçant : la réalisation de leurs revendications semble dépendre d'un caprice gouvernemental, dénué de tout cadre structuré de dialogue social. Les engagements pris en grande pompe sont gelés, sans explication, et les correspondances envoyées au ministre de la Santé restent lettre morte. Le mépris est total, le silence assourdissant.

Face à cette situation, les syndicats ne comptent plus baisser la garde. Une coordination regroupant six organisations syndicales, représentant l'écrasante majorité des professionnels du secteur, a annoncé un plan de lutte conséquent dès le début de l'année 2025, comprenant grèves, manifestations locales et régionales, ainsi que des actions inédites. Dans un communiqué, dont Libération détient une copie, la coordination syndicale dénonce la « procrastination incompréhensible » du ministre de la Santé et appelle à des actions de lutte inédites pour obtenir satisfaction. Dans leur communiqué, ces professionnels, qui incarnent la colonne vertébrale du système de santé, soulignent qu'ils ne réclament pas l'aumône. Ils demandent simplement que le gouvernement respecte les accords qu'il a lui-même signés.

En effet, depuis cet accord signé le 23 juillet 2024, chaque étape du processus de dialogue a été marquée par un flou inquiétant et des retards inexplicables. Ce fameux accord, fruit de longues sessions de négociations, semblait ouvrir la voie à des avancées significatives, mais rapidement, l'euphorie a cédé la place à la frustration. Le chef du gouvernement, censé être garant de la mise en œuvre des engagements pris, s'est muré dans le silence, abandonnant ces promesses à un sort comparable à celui de ses prédécesseurs. Les professionnels de santé, eux, sont retournés à la rue, entre grèves et manifestations. Ce cycle infernal — dialogues, accords, reniements —

ne semble pas près de prendre fin.

Il paraît que le gouvernement a oublié que les professionnels de santé sont bien plus que des fonctionnaires. Ils sont les gardiens d'un système à bout de souffle, les derniers remparts face à une catastrophe sanitaire qui couve depuis des années. Comment espérer réformer un système de santé moribond quand ceux qui sont censés porter ces réformes sont méprisés, malmenés, abandonnés ? Ce mépris ressenti par les professionnels de santé dépasse les seules questions matérielles ou salariales. Il s'agit aussi d'une profonde atteinte à leur dignité. « Comment s'attendre à ce que des professionnels épuisés, désabusés, puissent être les acteurs d'une réforme tant vantée ? » s'interroge la coordination, avant d'appeler le ministre de la Santé « à sortir de son silence et à honorer les engagements de son propre gouvernement ».

Il faut dire que cette situation dépasse largement le cadre du secteur de la santé. Elle incarne une méthode de gouvernance qui sape les fondements mêmes de la confiance entre les citoyens et leurs institutions. En refusant de dialoguer sincèrement, en ignorant les correspondances officielles, en reportant indéfiniment l'application des engagements pris, le gouvernement joue avec le feu et chaque jour qui passe sans réponse aggrave la fracture.

Il est vrai que le Maroc aspire à réformer son système de santé, à le moderniser, à en faire un modèle pour la région. Mais ces ambitions, aussi louables soient-elles,

resteront des chimères tant que les professionnels du secteur seront traités avec autant de désinvolture. Les syndicats l'ont clairement indiqué : dans de telles conditions, il sera impossible pour les professionnels de s'investir activement dans les réformes. Et comment pourrait-il en être autrement ? Quand ceux qui sont censés porter le changement se heurtent à un mur de mépris, quand leurs revendications légitimes sont ignorées, quand leurs efforts pour maintenir la paix sociale sont systématiquement sabotés, quel espoir reste-t-il ?

La coordination syndicale appelle désormais à une mobilisation massive. Et il serait naïf de penser que cette colère restera confinée au secteur de la santé. Car le problème dépasse de loin les seuls enjeux de santé publique. Il s'agit de la crédibilité des institutions, de la légitimité du dialogue social et de la capacité du gouvernement à tenir ses promesses.

Le Maroc mérite mieux. Il mérite un système de santé digne de ce nom, où les professionnels sont respectés, écoutés, valorisés. Il mérite un gouvernement qui honore ses engagements, qui place les intérêts de la nation au-dessus des calculs politiques.

Aux professionnels de santé qui luttent pour leur dignité, nous disons : tenez bon. Votre combat est juste et votre colère légitime. Et à ce gouvernement, nous lançons cet avertissement : le mépris n'est pas une politique. Il est temps d'agir, et d'agir vite.

Mehdi Ouassat

La régionalisation avancée et la déconcentration au Maroc

Défis, leviers d'action et perspectives pour un développement local inclusif, durable et équitable



La régionalisation avancée constitue un pivot majeur pour le développement du Maroc, en offrant aux régions la possibilité de devenir de véritables moteurs de croissance économique et sociale. Bien qu'une série de réformes ait été amorcée, le chemin reste semé d'embûches. L'objectif de cet article est de faire un état des lieux des défis actuels et de proposer des solutions innovantes qui permettront d'atteindre une décentralisation réussie et un développement local harmonieux et durable.

Les défis actuels de la régionalisation : Un état des lieux détaillé

La régionalisation avancée au Maroc fait face à une série de défis interconnectés. Parmi les plus significatifs, on trouve le manque de coordination entre les différentes régions et l'Etat central. Le chevauchement des compétences entre les différents niveaux de gouvernance, ainsi que l'absence de mécanismes de concertation efficaces, engendrent des incohérences dans la mise en œuvre des politiques publiques et une distribution inégale des ressources. Par exemple, des régions comme Casablanca-Settat bénéficient de plus de financements et de projets majeurs par rapport aux régions rurales, ce qui accentue les disparités territoriales.

Le deuxième défi majeur réside dans l'indépendance financière des régions.

Malgré la Constitution de 2011, qui garantit une certaine autonomie aux collectivités territoriales, de nombreuses régions demeurent dépendantes des subventions de l'Etat central. Cette dépendance limite leur capacité à prendre des décisions autonomes et à investir dans des projets locaux à long terme. Les régions les moins développées, telles que celles du Centre, du Nord ou de l'Oriental, souffrent particulièrement de cette situation.

Pour que les régions jouent un rôle efficace, elles doivent disposer d'un véritable pou-

voir financier. L'Etat central doit réévaluer le mécanisme de répartition des ressources, notamment en augmentant les transferts aux régions les plus défavorisées. Un système de financement incitatif, fondé sur des critères de performance et de résultats, encouragera également une meilleure gestion financière et favorisera une plus grande autonomie des régions dans la mise en œuvre de leurs projets.

Il est aussi important d'encourager les régions à diversifier leurs sources de financement en explorant des partenariats public-privé, notamment dans des secteurs stratégiques comme les énergies renouvelables, le tourisme durable et l'agriculture. Une plus grande autonomie dans la levée de fonds locaux pourrait stimuler l'innovation et encourager l'entrepreneuriat à l'échelle régionale.

Enfin, la gestion politique des régions reste trop influencée par des considérations électorales, ce qui empêche une vision claire et à long terme du développement régional. Il est essentiel de séparer les enjeux électoraux de la gestion régionale afin de garantir un développement durable et équitable.

Repenser la gouvernance locale : Clarification des rôles et renforcement de la coordination

Afin de répondre aux défis structurels et institutionnels, il est impératif de clarifier les responsabilités des différentes instances administratives. Une redéfinition des compétences de chaque niveau de gouvernance (communes, provinces et régions) permettra d'éviter les conflits de compétences et de renforcer l'efficacité des politiques publiques. La mise en place d'un système de coordination interrégional, avec des plateformes de partage des bonnes pratiques et de dialogue continu entre les régions, pourrait faciliter cette démarche.

La révision des modes de scrutin, notam-

ment pour l'élection des présidents de région, est également essentielle.

Il est important que les citoyens aient une plus grande influence sur la sélection des dirigeants locaux, ce qui renforcera leur légitimité et leur capacité à représenter de manière effective les intérêts locaux. De plus, une réforme visant à renforcer la transparence et la responsabilité des élus locaux permettra d'éviter l'opacité dans la gestion des ressources publiques.

Promouvoir une démocratie participative et inclusive

Une des clés du succès de la régionalisation réside dans la promotion de la démocratie participative. Il est crucial de créer des mécanismes permettant aux citoyens de s'impliquer activement dans la prise de décisions. Des exemples de telles initiatives pourraient inclure des budgets participatifs au niveau régional, où les citoyens peuvent proposer et choisir des projets à financer. De plus, la mise en place de forums locaux de consultation publique pourrait permettre une meilleure prise en compte des besoins réels des populations dans les stratégies de développement.

Le soutien de l'Etat central : Une approche flexible et collaborative

L'Etat central doit adopter une approche plus flexible et décentralisée pour garantir la réussite de la régionalisation. Cette approche doit inclure un soutien technique et stratégique pour les régions dans la gestion de leurs projets, ainsi que des outils pour améliorer la planification et l'évaluation des politiques publiques. En outre, un suivi régulier des réalisations régionales et une révision périodique des politiques permettront de maintenir une dynamique positive et d'adapter les stratégies en fonction des évolutions des besoins locaux.

Les orientations futures pour une régionalisation réussie

Pour que la régionalisation avancée devienne un levier réel de développement durable et équitable, il est crucial de mettre en œuvre des réformes structurelles et de renforcer les mécanismes de coordination entre les différents acteurs. Cela inclut la mise en place de mécanismes de financement innovants et équitables, la révision des modes de gouvernance locale et la promotion de la démocratie participative. Une plus grande autonomie des régions, associée à un soutien renforcé de l'Etat central, favorisera une véritable cohésion territoriale et un développement local équilibré et inclusif.

Ainsi, la régionalisation avancée au Maroc constitue une occasion unique de réinventer la gouvernance locale et de promouvoir un développement économique et social plus harmonieux. Cependant, pour garantir le succès de cette réforme, il est essentiel de surmonter les défis structurels, financiers et politiques qui freinent sa mise en œuvre. Une collaboration étroite entre l'Etat central, les autorités locales et les citoyens sera déterminante pour réussir cette transition vers un développement durable et équitable à l'échelle nationale.

Par Mohamed Assouali
Membre de la Commission nationale
d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Activités liées au cannabis

L'ANRAC présente l'état d'avancement des réalisations de 2024 et le programme d'action pour 2025



L'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC) a présenté, jeudi à Rabat, lors de son conseil d'administration, l'état d'avancement des réalisations techniques et financières au titre de l'exercice 2024 et le programme d'action de la campagne 2025.

Les opérations de suivi et de contrôle réalisées par l'ANRAC durant l'exercice 2024 ont montré que toutes les activités relatives au cannabis, entreprises par les agriculteurs et les opérateurs, sont conformes aux dispositions réglementaires.

Les principales actions entreprises durant l'année 2024 pour répondre à la forte adhésion des agriculteurs ont concerné notamment la mise en place des procédures réglementaires pour l'usage des semences de la variété locale "Beldia", la mobilisation des offres de financement en faveur des petits agriculteurs et l'organisation de missions de prospection de marchés et de promotion des produits du cannabis marocain licite au niveau international.

En 2025, l'ANRAC s'est engagée à redoubler d'efforts pour consolider les actions entreprises et promouvoir les initiatives requises à même de structurer le développement de la filière du cannabis dans un cadre légal qui assure aux agriculteurs un exercice sécurisé et valorisé de leur activité et qui garantit aux opérateurs des conditions optimales d'accessibilité aux marchés internationaux avec pour finalité de contribuer au développement socioéconomique des

zones concernées par la réglementation.

Au titre de l'année 2024, l'ANRAC a délivré 3.371 autorisations sur un total de 4.158 demandes d'autorisation examinées et traitées.

Il s'agit de 3.056 autorisations au profit de 2.907 agriculteurs pour l'activité de culture et de production de can-

nabis contre 430 autorisations délivrées en 2023, et de 315 autorisations au profit de 158 opérateurs.

Ces 315 autorisations concernent 77 autorisations pour l'activité de transformation, 83 autorisations pour l'activité de commercialisation, 67 autorisations pour l'activité d'exportation, 35 autori-

sations pour l'activité d'importation des semences, 50 autorisations pour l'activité de transport, 1 autorisation pour l'activité d'exportation des semences et 2 autorisations pour l'activité de création et d'exploitation de pépinières.

S'agissant des 158 opérateurs, ils se répartissent entre 35 coopératives, 87 sociétés et 36 personnes physiques.

Au titre de la campagne 2024, l'ANRAC a certifié 7,6 millions de semences importées de cannabis sur la base de 30 autorisations d'importation octroyées par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) à 21 importateurs.

L'ANRAC a également autorisé l'utilisation de 1.717 Qx de semences "Beldia" sur la base des 112 autorisations d'utilisation de ces semences octroyées par l'ONSSA à 112 coopératives.

Au titre de 2024, l'Agence a également enregistré la plantation de 2.169 Ha de cannabis licite par 2.647 agriculteurs regroupés en 189 coopératives. Il s'agit de 1.701 Ha semés par la variété locale "Beldia" par 1.767 agriculteurs regroupés en 109 coopératives, et de 468 Ha semés par les variétés importées par 880 agriculteurs regroupés en 80 coopératives.

La production de cannabis licite en 2024 s'élève à 4.082,4 tonnes, avec un rendement moyen de 20 Qx/Ha. Elle se répartit entre 2.786,7 tonnes issues de la variété Beldia avec un rendement moyen de 17 Qx/Ha et de 1.295,7 tonnes issues des variétés importées avec un rendement moyen de 28 Qx/Ha.

Aucune infraction enregistrée en 2024 en matière de non-conformité

Aucune infraction n'a été enregistrée en 2024 en matière de non-conformité aux dispositions réglementaires relatives aux activités liées au cannabis, a affirmé, jeudi à Rabat, le directeur général de l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC), Mohamed El Guerrouj.

"Durant cette année, environ 4.000 tonnes ont été produites sur une superficie de 2.169 hectares, alors qu'aucune infraction en matière de non-conformité aux dispositions réglementaires n'a été enregistrée", a souligné M. El Guerrouj dans une déclaration à la presse à l'issue du Conseil d'administration de l'ANRAC, qui a été marqué par la présentation des réalisations de 2024 et du programme d'action de 2025.

"Nous avons présenté toutes les actions entreprises avec les institutions, les ministères concernés et les autorités locales en 2024 pour encadrer et accompagner les agriculteurs et les investisseurs, afin de respecter les dispositions réglementaires", a-t-il ajouté.

Pour ce qui est de 2025, a poursuivi le responsable, "nous avons présenté un plan d'action basé surtout sur la reconnection et la continuité des actions et des opérations d'encadrement, d'accompagnement et surtout de contrôle, mais avec un focus sur l'accélération de la structuration du développement du secteur du cannabis et le renforcement de la compétitivité du produit national".

Au titre de l'année 2024, l'ANRAC a délivré 3.371 autorisations sur un total de 4.158 demandes d'autorisation examinées et traitées.

Il s'agit de 3.056 autorisations au profit de 2.907 agriculteurs pour l'activité de culture et de production de cannabis, contre 430 autorisations délivrées en 2023, et de 315 autorisations au profit de 158 opérateurs.

Maroc-UE

Une étape charnière d'un partenariat stratégique de référence



Une référence dans la politique de voisinage de l'Union européenne (UE), le partenariat stratégique qui lie le Maroc et le bloc européen est à une étape charnière de sa longue et riche histoire. Si elle a continué, en 2024, à se renforcer, s'appuyant sur un socle solide et cohérent, tiré par une confiance mutuelle, des valeurs partagées et une vision ambitieuse, cette relation privilégiée a plus que jamais besoin d'être cimentée et défendue.

Au fil du temps et à l'exercice des épreuves, ce partenariat n'en est toujours sorti que plus fort. Le niveau de maturité qu'il a atteint est tel que les vents contraires et le cyclique parasitage juridico-politique ne l'ont jamais fait vaciller. Partenaire « fiable et loyal » de Bruxelles, le Maroc exige aujourd'hui de l'UE que

soit mis fin, une fois pour toutes, à ce harcèlement.

« Le Royaume du Maroc attend de l'UE qu'elle prouve son engagement envers le partenariat par les actes et non les paroles (...). Il attend des propositions et des mesures pratiques à même de répondre aux interrogations et défis auxquels fait face ce partenariat ». Les mots du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, prononcés lors d'un point de presse à l'issue de sa rencontre avec le Commissaire européen à la politique de voisinage et à l'élargissement, Oliver Varhelyi, le 25 novembre à Rabat, résumant sans ambages la position du Royaume.

Une ligne de conduite et une position de principe maintes fois répétées par le Maroc, qui attend de l'UE d'œuvrer à préserver et développer ce partenariat, qui n'a pas d'égal en termes de densité et de profondeur dans tout le voisinage sud de l'UE. Un partenariat structuré dans un cadre statutaire unique, représenté par le « Partenariat euro-marocain de prospérité partagée », lancé le 27 juin 2019 à Bruxelles.

Attachée à ce partenariat, l'UE dit en prendre toute la mesure. « Le Maroc, un partenaire fiable, disponible et sérieux, et un pilier de stabilité et de prospérité sur le plan de la sécurité régionale, est indispensable pour l'UE », a assuré le commissaire Varhelyi.

Un engagement également porté au plus haut niveau dans l'UE. Lors du dernier Conseil européen d'octobre à Bruxelles, le message des chefs d'Etat et de gouvernement des 27 Etats membres a été on ne peut plus clair, en réaffirmant « la grande valeur » que l'UE attache à son partenariat stratégique avec le Maroc et la nécessité de le préserver et le renforcer. C'était la troisième fois depuis la décision de la Cour de justice de l'UE, annulant les accords de pêche et agricole

entre Rabat et Bruxelles, que l'UE réaffirmait cet attachement. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le Haut-représentant de l'UE, Josep Borrell, avaient réitéré, dans une déclaration conjointe - un acte politique rare - l'engagement du bloc européen en faveur de davantage de préservation et de renforcement des relations étroites avec le Maroc dans tous les domaines.

Preuve de l'unanimité dans l'UE quant à l'« immense valeur » accordée au partenariat stratégique de « longue portée, de longue durée, très dense et approfondi » avec le Maroc, plusieurs Etats membres de premier plan et des députés de toutes les familles politiques au sein du Parlement européen ont exprimé leur attachement à cette relation singulière.

Du reste, Rabat et Bruxelles ont poursuivi la consolidation de leurs liens économiques - le Maroc est le premier partenaire économique et commercial de l'UE au niveau africain, tout comme l'UE est le premier partenaire commercial du Royaume -, l'exploration de nouvelles pistes de coopération, l'ouverture sur des domaines encore sous-exploités, la promotion des valeurs de paix et l'intensification de leur lutte contre l'immigration illégale et l'extrémisme.

Les contacts entre les responsables marocains et européens au plus haut niveau n'ont jamais cessé. Le dernier en date est l'entretien entre le président de la Chambre des représentants, M. Rachid Talbi Alami, et la présidente du Parlement européen, Mme Roberta Metsola, le 03 décembre à Bruxelles, à l'invitation de la cheffe de l'hémicycle européen.

La rencontre, qui visait à relancer la coopération entre les deux parlements et surmonter les dysfonctionnements qui ont entaché leur relation, a débouché sur la mise en place d'une feuille de route précise pour donner corps à cette nouvelle étape qui s'annonce.

Il convient de relever, par ailleurs, que si les échanges en matière économique, de commerce, de Partenariat Vert - premier du genre conclu par l'UE avec un pays de son voisinage Sud -, de transition énergétique, de mobilité continuent de susciter l'intérêt des deux partenaires, la relation Rabat-Bruxelles est beaucoup plus diversifiée, multidimensionnelle.

Les exemples ne manquent pas. En avril dernier, le Maroc et l'UE avaient présidé les travaux d'une réunion de travail d'une initiative-phare intitulée « Education pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme », dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF). Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, le partenariat avec le Maroc a atteint aujourd'hui un niveau « solide et stratégique », comme en témoigne la participation importante du Maroc aux appels à propositions d'Horizon Europe, le programme européen de recherche et d'innovation, qui présente l'un des taux de participation les plus élevés parmi les pays tiers de la Méditerranée, selon les dernières données de la CE.

En juillet dernier, un important programme d'appui à l'Enseignement supérieur, Recherche, Innovation et Mobilité (ESRIM) d'une enveloppe de 490 MDH, a également été signé à Rabat, entre le Maroc et l'UE. Ce programme accompagne le Plan national d'accélération et de transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (Pacte ESRI 2030) en vue de soutenir les universités marocaines pour le renforcement et l'internationalisation de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

La justice a également été au centre du partenariat. Un Programme tripartite intitulé "MA-JUST", visant à faciliter l'accès à la justice et promouvoir l'efficacité judiciaire, qui constitue l'un des piliers de la réforme judiciaire au Maroc, a été lancé en octobre dernier. La culture n'est, elle aussi, pas occultée. Un partenariat inédit visant à soutenir les industries culturelles et créatives (ICC) au Maroc a été conclu dans le cadre du Programme d'appui aux industries culturelles et créatives marocaines, lancé en juin 2023 par le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication et l'ambassade de l'UE au Maroc.

C'est dire que le Maroc et l'UE ont établi, au fil des ans, une coopération à la fois solide et multiforme. Une relation plus utile que jamais dans le contexte géopolitique actuel et qui ne manquerait pas de se développer davantage durant le second mandat de la Commission d'Ursula von der Leyen, entrée en fonction le premier décembre 2024.



Oliver Varhelyi
Le Maroc, un partenaire fiable, disponible et sérieux, et un pilier de stabilité et de prospérité sur le plan de la sécurité régionale, est indispensable pour l'UE.



Les rebelles yéménites revendiquent de nouvelles attaques contre Israël



Les rebelles houthis au Yémen ont revendiqué des attaques au missile et au drone contre Israël, au lendemain de raids israéliens meurtriers sur des sites aux mains de ces rebelles dont l'aéroport de Sanaa où se trouvait le chef d'une organisation de l'ONU.

Dans un communiqué, les Houthis ont dit avoir tiré un missile en direction de l'aéroport de Tel-Aviv, lancé des drones vers la ville de Tel-Aviv et attaqué un navire en mer d'Arabie.

"L'agression israélienne ne fera

qu'accroître la détermination du peuple yéménite à continuer de soutenir le peuple palestinien", ont-ils ajouté.

En Israël, l'armée a affirmé qu'un missile lancé depuis le Yémen avait été intercepté avant de traverser le territoire israélien. Des sirènes d'alerte ont été déclenchées dans le centre d'Israël en raison de la possibilité de chute de débris.

Les attaques des Houthis surviennent après des frappes israéliennes jeudi sur des sites contrôlés par les rebelles, dont l'aéroport de Sanaa, des

bases, des centrales électriques et des installations portuaires ailleurs au Yémen, selon les insurgés qui ont dénoncé "un crime".

Six personnes ont péri au Yémen, dont quatre à l'aéroport de Sanaa, d'après les Houthis.

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, était à l'aéroport de Sanaa au moment du bombardement et a fait savoir sur X qu'il était "sain et sauf". Un membre de l'équipage de son avion a toutefois

été blessé.

Selon l'OMS, M. Tedros se trouve toujours au Yémen.

Dans une conférence de presse, le vice-ministre des Transports dans l'administration rebelle, Fayçal al-Sayani, a précisé que les vols avaient repris vendredi à 10H00 locales (07H00 GMT) à l'aéroport de Sanaa.

Selon lui, l'attaque contre l'aéroport a eu lieu au moment où de nombreux passagers s'apprêtaient à embarquer sur un vol au départ de Sanaa et où un autre avion s'apprêtait à atterrir. "Les passagers ont été évacués conformément à un plan d'urgence." La tour de contrôle a été "directement touchée" en plus de la salle des départs et des équipements de navigation, a-t-il ajouté.

Depuis 2022, seule la compagnie nationale Yemenia assure une liaison commerciale limitée à partir de l'aéroport de Sanaa, avec Amman comme principale destination. Entre 2016 et 2022, il n'accueillait que des vols humanitaires opérés par l'ONU.

L'armée israélienne a affirmé avoir ciblé jeudi "des infrastructures militaires utilisées par les Houthis à l'aéroport de Sanaa" ainsi que des centrales électriques et des sites militaires notamment à Hodeida (ouest), au lendemain d'attaques au missile et au drone des Houthis contre Israël.

Les rebelles, qui contrôlent de vastes pans du Yémen en guerre dont la capitale Sanaa, sont soutenus par l'Iran, ennemi juré d'Israël. Ils font partie de ce que l'Iran appelle l'"axe de la résistance" face à Israël, qui regroupe aussi le mouvement palestinien Hamas, des groupes irakiens ou le Hezbollah libanais.

Des drones ukrainiens attaquaient Grozny le jour du crash de l'avion azerbaïdjanais, selon la Russie

Des drones ukrainiens attaquaient Grozny, la capitale de la république russe de Tchétchénie, le jour du crash de l'avion d'Azerbaijan Airlines, qui a tenté à deux reprises d'y atterrir sans succès, a annoncé vendredi l'agence russe de l'aviation civile Rosaviatsia.

"À ce moment-là, des drones militaires ukrainiens menaient des attaques terroristes contre des infrastructures civiles dans les villes de Grozny et Vladikavkaz", a indiqué sur Telegram le patron de Rosaviatsia, Dmitri Iadrov.

Selon lui, la situation était alors "très difficile" à l'aéroport de Grozny, où était également présent un "brouillard épais" qui empêchait toute visibilité "à une altitude de 500 mètres".

"Le commandant de bord a fait deux tentatives d'atterrissage à Grozny, qui ont échoué.

D'autres aéroports lui sont proposés. Il décide de se rendre à l'aéroport d'Aktaou", au Kazakhstan, a précisé M. Iadrov.

L'appareil Embraer 190 d'Azerbaijan Airlines avec 67 personnes à bord assurait mercredi un vol entre Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, et Grozny.

Il s'est écrasé et a pris feu dans des circonstances encore floues près d'Aktaou, un port de la mer Caspienne situé dans l'ouest du Kazakhstan et loin de sa destination, un drame qui a fait 38 morts, selon les autorités de ce pays d'Asie centrale.

La présence de drones ukrainiens dans cette zone de l'espace aérien russe renforce l'hypothèse, évoquée par de nombreux médias, d'un missile tiré par la défense antiaérienne russe pour expliquer le crash.



Syrie

Un responsable du pouvoir déchu arrêté après des combats meurtriers

Les nouvelles autorités en Syrie ont arrêté jeudi un dirigeant du pouvoir déchu de Bachar al-Assad, considéré comme responsable de nombreuses condamnations à mort dans la tristement célèbre prison de Saydnaya près de Damas, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Marquée par des affrontements meurtriers, l'opération pour arrêter le général Mohammed Kanjo Hassan, a été lancée mercredi par les forces de sécurité à Tartous, dans l'ouest du pays, bastion de la minorité alaouite dont est issu M. Assad, renversé le 8 décembre par une coalition de rebelles menée par le groupe islamiste radical sunnite Hayat Tahrir al-Sham (HTS).

Le chef de la justice militaire sous Bachar al-Assad, promu à ce poste en 2014, a été arrêté dans la localité de Khirbet al-Ma'zah avec 20 membres de sa garde rapprochée, a précisé l'OSDH.

Mohammed Kanjo Hassan a acté la condamnation à mort de "milliers de personnes lors de procès expéditifs", a indiqué à l'AFP Diab Seria, cofondateur de l'Association des détenus et des disparus de la prison de Saydnaya (ADMSP).

Ce centre pénitentiaire, construit dans les années 80 durant le règne de Hafez al-Assad - le père de Bachar - pour accueillir des détenus politiques, est devenu un symbole du contrôle impitoyable de l'Etat syrien sur ses citoyens.

Selon l'ADMSP, environ 30.000 personnes avaient été détenues à Saydnaya depuis 2011, certaines soumises aux pires tortures, dont seulement 6.000 avaient été relâchées.

L'association estime à quelque 150 millions de dollars la fortune réalisée par Mohammed Kanjo Hassan aux dépens de familles de détenus qui payaient pour avoir des informations sur leurs proches, jamais données.

L'arrestation de "l'un des criminels du régime d'Assad", "représente une étape importante vers l'obtention de la justice et la poursuite des criminels", s'est réjouie sur X la Coalition syrienne de l'opposition, qui regroupe les principales formations politiques en exil.



Son arrestation a été marquée par des violences après que des hommes armés ont tenté d'empêcher les forces de sécurité de le capturer. Quatorze membres des forces de sécurité et sept hommes armés ont péri en 24 heures, selon l'OSDH.

L'opération à Tartous a permis de "neutraliser un certain nombre" de "militiens" fidèles au président déchu, a indiqué l'agence officielle Sana. L'objectif est d'y "rétablir la sécurité".

Mercredi, des milliers d'alaouites ont manifesté à Tartous, Baniyas, Jableh, et Lattaquié (ouest) ainsi qu'à Homs (centre), après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant des combattants attaquer un de leurs sanctuaires à Alep (nord), selon l'OSDH. Cinq employés du sanctuaire ont été tués.

Ces manifestations d'alaouites sont les premières depuis le renversement de M. Assad qui a fui avec sa famille à Moscou dans la foulée de l'offensive des rebelles qui ont

pris en 11 jours le contrôle de la grande partie du pays.

Les autorités ont affirmé que la vidéo datait de la prise d'Alep par les rebelles le 1er décembre, et le ministère de l'Information a averti jeudi qu'il était "strictement interdit de diffuser ou de publier toute information visant à semer la division".

Les nouvelles autorités s'efforcent de rassurer la communauté internationale et les Syriens, s'engageant à respecter les droits des minorités d'un pays traumatisé par 13 ans d'une guerre dévastatrice, déclenchée en 2011 par la répression brutale de manifestations prodémocratie, et qui a fait plus de 500.000 morts.

L'analyste Sam Heller de la Century Foundation fait état à l'AFP d'un "certain degré d'anxiété" au sein des minorités. Les "informations sur des attaques (...) accentuent leur sentiment de vulnérabilité".

Ailleurs en Syrie, des heurts ont opposé dans le nord-ouest de la province de Homs

des hommes armés pro-Assad aux forces de sécurité dont quatre membres ont été tués, a dit l'Observatoire. L'agence Sana a affirmé que des "groupes hors-la-loi liés aux milices d'Assad" avaient attaqué les forces de sécurité.

Un témoin a fait état d'"un important déplacement d'hommes de HTS dans des quartiers où des habitants ont manifesté la veille" dans la ville de Homs. "Les voitures sont fouillées, les gens ont peur."

A Lattaquié, des combattants armés, la plupart cagoules, ont tiré en l'air au milieu d'une circulation dense et de bâtiments résidentiels, selon un correspondant de l'AFP sur place. L'un d'eux appelle à "neutraliser" les pro-Assad.

Dans la capitale Damas, les routes menant au quartier majoritairement alaouite de Mazeh 86 sont bloquées, a constaté une correspondante de l'AFP. "Interdiction d'entrer", a lancé à un checkpoint un combattant de HTS.

Des ministres canadiens en Floride pour parler des droits de douane avec l'équipe Trump

Des ministres du gouvernement canadien de Justin Trudeau se sont rendus en Floride jeudi pour rencontrer l'équipe du président élu américain Donald Trump, au moment où Ottawa s'efforce d'essayer d'éviter une guerre économique prochaine avec les États-Unis.

Le nouveau ministre des Finances Dominic LeBlanc et la ministre des Affaires étrangères Melanie Joly ont fait le déplacement jusqu'en Floride, où réside le républicain, "pour rencontrer des responsables de la future administration Trump", a déclaré Jean-Sébastien Comeau, le porte-parole de M. LeBlanc, dans un communiqué transmis à l'AFP.

Des réunions étaient prévues vendredi "en vue de débattre des efforts déployés par le Canada pour lutter contre le trafic de fentanyl et les migrations illégales", selon le texte, sans mentionner les responsables américains concernés.

Avant même sa prise de fonction le 20 janvier, le futur président américain Donald Trump a menacé de taxer à 25% les produits canadiens et mexicains, une décision justifiée selon lui par les crises liées aux opiacés - en particulier le fentanyl - et à l'immigration.

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a promis des mesures de rétorsion si ces droits de douane entraînent en vigueur,

sans fournir de précisions.

Les membres de son gouvernement devaient informer vendredi l'équipe de Donald Trump d'un nouveau plan pour sécuriser la frontière canadienne d'un coût d'un milliard de dollars canadiens (plus de 660 millions d'euros), conçu en réponse à la menace de Trump.

La réunion devait également porter sur "les conséquences négatives que l'imposition de droits de douane de 25% sur les produits canadiens aurait à la fois pour le Canada et les États-Unis", ajoute le communiqué.

Une telle mesure serait catastrophique pour le Canada selon les experts, les États-Unis étant

le premier partenaire commercial du pays.

Ce déplacement en Floride survient alors que le gouvernement canadien est confronté à une grave crise politique.

Justin Trudeau est notamment fragilisé par le retrait de son allié de gauche et le mécontentement croissant au sein de son propre parti. Sa vice-Première ministre a récemment démissionné en émettant son désaccord sur sa façon de gérer la guerre économique qui se profile avec les États-Unis.

Selon les médias canadiens, Melanie Joly et Dominic LeBlanc pourraient être candidats à la direction du Parti libéral en cas de départ de M. Trudeau, enjoint par d'anciens alliés à démissionner.

En exil, les Rohingyas dépourvus de tout sauf de souvenirs douloureux

Ils étaient restés en Birmanie quand d'autres ont fui. Une nouvelle vague de violence a poussé des dizaines de milliers de Rohingyas supplémentaires vers l'exil, avec pour seul bagage de douloureux souvenirs de guerre.

"J'ai vu un nombre incalculable de dépouilles", souffle Hasina, une réfugiée de 50 ans, en résumant son voyage jusqu'au Bangladesh où elle a rejoint le million de réfugiés de sa minorité persécutée, entassés dans des camps de Cox's Bazar (sud) depuis 2017.

Les Rohingyas, pour la plupart musulmans, y survivent dans des camps insalubres à l'abri de baraques faites de bâches, tôles et bambous et refusent de retourner en Birmanie, à majorité bouddhiste, tant qu'ils n'y auront pas obtenu la citoyenneté et les droits qui s'y rattachent.

Les premiers réfugiés avaient fui les exactions de l'armée birmane. Les plus récents sont partis du fait des violences qui ont éclaté en novembre 2023 dans l'Etat de Rakhine, lorsqu'un groupe armé ethno-nationaliste, l'armée d'Arakhan (AA), a attaqué des forces de la junte.

Lorsque l'AA, qui revendique son propre territoire, s'est emparée de la région de Maungdaw début décembre et qu'un obus s'est écrasé juste devant sa maison, tuant ses voisins dont deux enfants, Hasina s'est décidée à partir.

"Après la frappe, l'armée d'Arakhan a pris d'assaut ma maison et m'a pris tout ce que j'avais", raconte la réfugiée qui souhaite taire son patronyme de peur d'être identifiée. "Je suis veuve et sans enfant mais il n'y avait même plus assez de nourriture pour une seule bouche", dit-elle.

Plus grande population apatride au monde, les Rohingyas souffrent de discrimination depuis des décennies en Birma-



nie, où ils sont considérés comme des étrangers indésirables.

Mais les affrontements qui ont pris de l'ampleur dans le pays depuis le coup d'Etat militaire de 2021 ont ajouté à leur calvaire.

"Les combats se sont propagés, village après village. Les bombardements étaient tellement intenses et incessants que la terre a tremblé pendant des jours", relate Muhammad Yasin, un matelot rohingya réfugié au Bangladesh. "Beaucoup ont été tués".

Muhammad Yunus, chef du gouvernement intérimaire du Bangladesh, estime que quelque 80.000 Rohingyas sont arrivés dans son pays depuis le dernier cycle de violence, sans préciser de date.

Originaire d'un village de Maungdaw, Abu Bakkar, arrivé à Cox's Bazar début dé-

cembre, est l'un d'entre eux.

"L'armée d'Arakhan est arrivée et a pris avec elle de jeunes Rohingyas des villages. Certains ont réussi à s'échapper, je suis venu au Bangladesh avec eux", raconte-t-il. Lui, trop âgé, n'a pas été enrôlé et il a payé "un prix exorbitant" pour embarquer vers le pays voisin. Son épouse a été tuée en chemin. "Les bombardements étaient ininterrompus", dit-il.

L'AA se défend de viser les Rohingyas et de les recruter dans ses rangs. L'armée birmane, accusée des mêmes torts, nie tout autant.

Dans les camps, l'arrivée des nouveaux réfugiés aggrave les conditions de vie déjà très difficiles.

"Les camps de réfugiés de Cox's Bazar,

déjà bondés et qui peinaient à loger les précédents exilés, sont dépassés par les nouvelles arrivées", alerte Moshor Rof, de l'organisation de défense des droits humains CRRIC-Rohingya Responce.

La plupart des réfugiés sont arrivés "avec très peu" et s'en remettent à leurs proches, souligne Mir Mosharaf Hossain, un responsable du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Cox's Bazar.

"Alors que l'escalade de violence dans l'Etat de Rakhine en Birmanie se poursuit, les Rohingyas partagent les logements, la nourriture et les autres produits de base avec les nouveaux arrivants et cela augmente la misère générale", se désole M. Hossain.

Allemagne

La campagne électorale lancée avec la dissolution du Parlement

L'Allemagne est officiellement entrée en période électorale vendredi avec la décision du président Frank-Walter Steinmeier de dissoudre le Parlement et de fixer les élections législatives anticipées au 23 février, dans un contexte de crise économique.

Cette campagne de deux mois, anticipée de sept mois par rapport à la date initialement prévue, est la conséquence de l'implosion de la coalition gouvernementale du chancelier social-démocrate Olaf Scholz.

Les conservateurs de la CDU menés par Friedrich Merz sont donnés nettement gagnants, avec 32% des intentions de vote, devant le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD, 19%), le SPD (15%) et les Verts (13%), selon une moyenne pondérée des sondages à la date de vendredi.

Au vu de l'état actuel des forces, un futur gouvernement mené par les conservateurs, en coalition avec le SPD comme allié, constitue le scénario le plus probable.

En attendant la formation de ce futur gouvernement, M. Steinmeier a rappelé que la démocratie allemande fonctionnait "même en

période de transition".

Gouvernement et Parlement restent opérationnels jusqu'à ce qu'un nouveau Bundestag soit formé. Mais faute de majorité, l'exécutif ne peut pas décider de nouveaux projets sans le soutien de l'opposition.

Formée par le SPD, les Verts et les libéraux du FDP, l'alliance au pouvoir depuis la fin 2021 avait volé en éclats le 6 novembre avec le limogeage par Olaf Scholz du ministre des Finances libéral. Motif: des différends devenus insurmontables sur la politique économique et budgétaire.

Sans majorité parlementaire depuis, le chancelier avait posé la question de confiance au Bundestag mi-décembre dans le but de la perdre et de lancer la procédure officielle pour des élections anticipées, dont M. Steinmeier a confirmé la date vendredi.

Cet événement rare s'inscrit dans la grave crise que traverse la première économie européenne, autrefois modèle de stabilité politique, au moment même où son partenaire privilégié dans l'UE, la France, est également affaibli par l'absence d'une majorité parlementaire.

"En particulier dans les moments difficiles comme maintenant, la stabilité nécessite un

gouvernement efficace et des majorités faibles au Parlement", a souligné Frank-Walter Steinmeier lors de son allocution.

Selon le chef d'Etat, le scrutin anticipé doit permettre de parvenir aux "meilleures solutions aux défis de notre temps", en tête desquels "la situation économique incertaine".

Menacée d'une deuxième récession annuelle d'affilée, l'Allemagne fait face à une remise en cause de son modèle industriel et s'inquiète des répercussions pour ses exportations de l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis.

Olaf Scholz prône un assouplissement des règles d'endettement pour faire des investissements afin de relancer l'économie, quand l'opposition conservatrice plaide pour un maintien du frein à la dette, mécanisme ancré dans la Constitution.

Parmi les autres préoccupations majeures pour l'Allemagne, M. Steinmeier a cité "les guerres au Proche-Orient et en Ukraine" ainsi que les "questions de contrôle de l'immigration et de l'intégration, et du changement climatique".

L'extrême droite a réaffirmé le lien qu'elle établit entre immigration et sécurité après l'at-

taque à la voiture-bélier sur le marché de Noël de Magdebourg, vendredi 20 décembre, qui a fait cinq morts et plus de 200 blessés.

Après cette attaque imputée à un réfugié saoudien de 50 ans, l'AfD a organisé une manifestation sur place, demandant de "fermer les frontières" face aux "fous furieux venus de tous les pays".

Sous pression, le gouvernement a promis une enquête rapide et minutieuse pour clarifier d'éventuelles erreurs des autorités dans la prévention de l'attaque. Et Olaf Scholz a appelé les Allemands à "se serrer les coudes".

"La haine et la violence ne doivent pas avoir leur place dans cette campagne électorale", a exhorté M. Steinmeier, formant le voeu qu'elle soit "menée avec des moyens justes et transparents".

Le garant des institutions a pointé du doigt "l'influence extérieure" sans nommer la Russie, régulièrement accusée d'orchestrer des campagnes de désinformation pour défendre des candidats qui lui seraient favorables en Europe.

Il a explicitement visé la plateforme X, où cette ingérence s'exprime selon lui "de manière ouverte" et "particulièrement intense".

Banques : Le besoin en liquidité à 138,8 MMDH en novembre 2024

Le besoin en liquidité des banques a quasiment stagné au cours du mois de novembre 2024, se situant à 138,8 milliards de dirhams (MMDH), en moyenne hebdomadaire, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie et des Finances.

Le volume des injections de liquidité de Bank Al-Maghrib (BAM), destinées à la satisfaction de ce besoin, a, toutefois, augmenté à 152,1 MMDH, fait savoir la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

Les interventions de BAM ont porté, essentiellement, sur les avances à 7 jours (63,1 MMDH), les opérations de pensions livrées à 1 et 3 mois (51,8 MMDH) et les opérations de prêts garantis accordés dans le cadre des programmes de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise - TPME (37,2 MMDH). S'agissant du volume moyen des transactions interbancaires, il a reculé, en glissement mensuel, de 15,2% à 2,5 MMDH en novembre 2024.

Quant au taux interbancaire moyen pondéré au jour le jour (TIMPJ), il se maintient depuis le 26 juin 2024 en évolution quasiment stable à 2,75%, rapporte la MAP.

La DEPF rappelle que le Conseil de BAM avait décidé, lors de sa réunion du 17 décembre 2024, de réduire le taux directeur de 25 points de base (pbs) à 2,5% et ce, compte tenu de l'évolution de l'inflation à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix et au regard des fortes incertitudes qui entourent les perspectives à moyen terme notamment sur le plan international.

Il s'agit de la deuxième réduction du taux directeur opérée cette année après celle du 25 juin 2024 (-25 pbs à 2,75%).

Concernant l'évolution des taux débiteurs, les résultats de l'enquête de la Banque centrale au titre du troisième trimestre de 2024 font ressortir une baisse, comparativement au trimestre précédent, du taux moyen pondéré global de 22 pbs à 5,21%.

Cette évolution recouvre le recul des taux des crédits de trésorerie (-31 pbs à 5,08%) et des crédits à l'immobilier (-6 pbs à 5,24%), et la hausse de ceux des crédits à l'équipement (+24 pbs à 5,26%) et des crédits à la consommation (+3 pbs à 7,06%).

Campagne agricole 2024-2025

Un démarrage prometteur pour un secteur en quête d'un nouveau souffle

Le Maroc a entamé sa campagne agricole 2024/2025 sous de bons auspices, à la faveur des récentes précipitations qui ont revitalisé les nappes phréatiques et permis d'améliorer le taux de remplissage des barrages. Une dynamique qui ouvre la voie à une saison prometteuse, mais non sans défis.

Les pluies enregistrées ces trois derniers mois ont marqué un tournant après une année agricole éprouvante. En effet, comme l'a précisé la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) dans une note de conjoncture, la moyenne des précipitations nationales du 1er septembre au 6 décembre 2024 s'est élevée à 50 mm, contre 27 mm l'année précédente.

Pour ce qui est des réserves hydriques, le taux de remplissage des principaux barrages nationaux a atteint 28,7% au 18 décembre 2024, en augmentation de 5,2 points par rapport à la même date de l'année précédente, avec un volume de retenues de plus de 4,8 milliards de mètres cubes, a fait savoir la même source.

Ces chiffres laissent espérer un redressement de la situation pour compenser les pertes enregistrées lors de la campagne 2023/2024, où la production céréalière avait chuté de 43% à 31,2 millions de quintaux (Mqx).

Approché par la MAP, Zakaria Abbass, enseignant-chercheur en stratégie d'entreprise



et commerce international à l'Université euro-méditerranéenne de Fès, a affirmé que les pluies récentes sont une excellente nouvelle pour l'agriculture marocaine.

"Ces précipitations tardives permettront la reconstitution des nappes phréatiques et des sols en eau, conditions nécessaires pour un démarrage optimal des cultures céréalières", a-t-il relevé.

Cependant, la reprise dépend de la régularité des pluies sur les prochains mois et de l'efficacité des dispositifs d'irrigation pour compenser les déficits hydriques passés, et une prévision prudente est donc nécessaire, car des aléas climatiques subsistent, a fait remarquer M. Abbass.

Un potentiel économique renforcé

Le département de l'Agriculture avait annoncé des mesures importantes pour cette nouvelle campagne, dont la distribution de semences certifiées à des prix réduits, subventions pour les engrais phosphatés et azotés, et la mise en place d'un ambitieux programme d'irrigation couvrant 700.000 hectares.

Des efforts qui s'inscrivent dans la stratégie "Génération

Green 2020-2030", laquelle est axée sur la durabilité et la résilience agricole.

Pour M. Abbass, les subventions pour les semences certifiées et les engrais permettent de réduire les coûts pour les agriculteurs, mais elles devraient être accompagnées d'un accès simplifié aux crédits agricoles et d'une révision de la chaîne d'approvisionnement pour éviter les hausses spéculatives de prix.

Il a, dans ce sens, considéré que les régions arides comme Draâ-Tafilalet nécessitent en outre un soutien supplémentaire sous forme de semences résistantes à la sécheresse et d'un renforcement des infrastructures hydriques.

Malgré les défis, l'agriculture reste un pilier économique clé, comme en témoignent les exportations du secteur "d'Agriculture et agro-alimentaire" qui ont réalisé une performance de +22% au premier mois du quatrième trimestre de 2024, après une baisse de 0,6% un an auparavant.

Les cultures de légumineuses, les céréales et les légumineuses, soutenues par des subventions et des assurances climatiques, devraient contribuer à stabiliser les prix domestiques et à renforcer la sécurité alimentaire.

Alors que les premières se-

maines de semis s'annoncent prometteuses, les experts appellent à une vigilance croissante face aux aléas climatiques. Le recours à des technologies modernes, telles que la télédétection pour optimiser l'irrigation, et l'accompagnement des petits agriculteurs seront déterminants.

A cet égard, M. Abbass a jugé que la transformation digitale et l'utilisation de technologies agricoles intelligentes pour améliorer la gestion des cultures et des ressources constituent un levier essentiel.

Pour atteindre les objectifs de la stratégie "Génération Green" en matière de résilience et de durabilité, l'enseignant-chercheur insiste sur la nécessité de capitaliser sur plusieurs autres leviers, dont l'inclusion des petits agriculteurs à travers des coopératives agricoles et un meilleur accès au financement, et la valorisation des filières agricoles locales comme l'olivier et les produits du terroir, qui offrent une valeur ajoutée importante.

La campagne agricole 2024/2025 incarne l'espoir d'un renouveau pour le secteur, mais aussi l'urgence de poursuivre les efforts visant à transformer l'agriculture pour la rendre plus résiliente face aux aléas climatiques.

“
Les pluies enregistrées ces trois derniers mois ont marqué un tournant après une année agricole éprouvante

Port de Tanger: Les débarquements de pêche reculent de 30% à fin novembre

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Tanger ont atteint 3.330 tonnes à fin novembre 2024, en recul de 30% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures a baissé de 12% à environ 140,72 millions de dirhams (MDH), contre plus de 159,26 MDH à fin novembre 2023, a précisé l'ONP dans son dernier rapport concernant les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont reculé de 36% au cours des onze premiers mois de 2024 à 2.165 T, pour une valeur estimée à plus de 63,02 MDH (-9%), contre plus de 69,45 MDH/3.407 tonnes à fin novembre 2023.

Les débarquements des poissons blancs ont, quant à eux, régressé de 15% à 527 tonnes, pour une valeur d'environ 35,84 MDH (-16%), contre plus de 42,60 MDH/ 622 tonnes en glissement annuel.

S'agissant des débarquements des céphalopodes,

ils ont augmenté de 14% à 444 tonnes pour des recettes de 26 MDH (+9%), tandis que pour les crustacés, les débarquements ont reculé de 46% à 194 T, générant des revenus d'environ 15,85 MDH (-32%).

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 1.233.568 tonnes à fin novembre 2024, en baisse de 1% par rapport à la même période une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 6% à près de 10 milliards de dirhams.

2024, l'année charnière des investissements stratégiques à Essaouira

L'année 2024 a marqué une véritable impulsion à la dynamique de développement multidimensionnelle que connaît la ville d'Essaouira depuis plusieurs années, fruit d'une vision fondée il y a plus de trois décennies sur la valorisation de son histoire millénaire et son patrimoine emblématique, ainsi que sur une approche innovante plaçant la culture au cœur de son développement socio-économique.

Cette dynamique, résolument ancrée dans une ambition de modernisation, a franchi un seuil historique au cours de l'année qui s'achève, grâce à une multitude de projets et d'initiatives novatrices couvrant divers secteurs, consacrant ainsi la Cité des Alizés en tant que destination touristique mondiale de premier choix, tout en consolidant son rôle de modèle en matière de rapprochement interculturel, d'ouverture et de vivre-ensemble.

Signature d'une convention pour le développement de la station touristique "Mogador"

En effet, le 19 décembre 2024, un moment clé s'est inscrit dans les annales d'Essaouira avec la signature d'une convention pour le développement de la station touristique "Mogador", mobilisant

un investissement de 2,3 milliards de dirhams (MMDH) pour renforcer la stature de la Perle de l'Atlantique en tant que pôle d'excellence touristique.

Signée entre l'Etat et un consortium de leaders touristiques du Moyen-Orient, lors d'une cérémonie présidée par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, en présence du conseiller de SM le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, André Azoulay, et de plusieurs ministres et hauts responsables, cette convention porte sur la restructuration de la Société d'aménagement de la station Essaouira Mogador (SAEMOG) par une injection de capitaux substantiels afin d'assurer le financement nécessaire à l'achèvement de ce projet d'envergure qui prévoit de porter la capacité d'hébergement à 3.700 lits, soit une augmentation de 35% de la capacité actuelle d'Essaouira, tout en générant plus de 4.000 emplois directs.

Véritable symbole de la confiance accordée à la destination Essaouira, ce projet ambitieux, prévu en deux phases, débute par une première étape de trois ans comprenant la rénovation et l'extension de l'hôtel existant, la transformation du club-house actuel en boutique-hôtel et la construction d'un nouveau club-house mo-

derne. Cette phase sera suivie par l'ouverture d'un Club Med, la création de résidences touristiques et de maisons d'hôtes, ainsi qu'une zone commerciale et de loisirs, renforçant ainsi l'attractivité d'Essaouira à l'échelle nationale et internationale.

Sept ans après l'achèvement de cette première phase, une seconde étape sera lancée, portant sur l'aménagement et le développement d'un périmètre de 266 hectares, marquant un tournant majeur dans la transformation de la station "Mogador".

Dans la même lignée, l'événement phare "Essaouira Investor Day", organisé en juillet dernier, a marqué aussi un tournant décisif et sans précédent en matière d'investissements privés, avec l'annonce de projets structurants totalisant 6 à 7 MMDH, avec à la clé également la création, à court et moyen termes, de 6.000 à 7.000 emplois directs et environ 20.000 emplois indirects. Ces projets conséquents couvrant des secteurs stratégiques tels que l'industrie pharmaceutique, l'automobile, le digital et les énergies renouvelables devraient non seulement dynamiser l'économie locale, mais également offrir de nouvelles opportunités pour les habitants et les jeunes générations, tout en contribuant à l'élargissement du tissu industriel et techno-

logique de la ville.

Au cœur de ce momentum exceptionnel, la Cité des Alizés s'apprête à accueillir une Zone d'activités économiques (ZAE), conçue pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises locales et accélérer leur installation dans un cadre optimal.

Dotée d'une capacité d'accueil de près de 150 entreprises, cette infrastructure de pointe offrira des solutions foncières adaptées et des espaces dédiés pour des secteurs stratégiques tels que la valorisation de l'argan, les produits de la mer, les produits du terroir, l'ébénisterie et les matériaux de construction. Cette ZAE vise également à accompagner l'essor de filières émergentes comme la cosmétologie, la chimie, les énergies renouvelables et les industries créatives, consolidant ainsi le positionnement d'Essaouira comme un pôle d'innovation et de compétitivité.

Selon les prévisions du Centre régional d'investissement (CRI) de Marrakech-Safi, chaque dirham investi dans cette ZAE devrait générer, à terme, un retour de quatre dirhams sous forme d'investissements privés, multipliant ainsi les retombées économiques pour la région.

Parallèlement, un programme d'investissement d'un montant de 2 MMDH a été lancé dans le cadre

du Plan de développement régional (PDR), incluant des projets stratégiques tels que la construction de la Cité des arts et de la culture (350 MDH), l'aménagement de la route littorale (380 MDH), l'amélioration de l'accès à l'eau en milieu rural et l'aménagement des forêts urbaines, avec un financement global de 217 MDH.

La contribution du secteur privé s'avère tout autant non négligeable dans l'impulsion de cette dynamique, avec l'inauguration, en juillet dernier, de la Clinique internationale de Mogador, un projet ayant mobilisé un investissement global de 256 MDH et générant près de 200 emplois, dont 129 dans le secteur paramédical.

Dans sa quête de diversification économique, la Cité des Alizés s'est inscrite au cours de cette année qui s'achève dans une démarche stratégique visant à réduire sa forte dépendance au secteur touristique, encore prédominant dans son activité locale. Consciente des enjeux de cette ambition, la ville a ainsi opté pour le développement de nouvelles filières industrielles au niveau de son arrière-pays, dans l'optique d'assurer un équilibre économique durable, où la richesse de son patrimoine touristique coexistera harmonieusement avec l'émergence de secteurs industriels innovants.

Tanger: Légère baisse de l'IPC en octobre dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville de Tanger a diminué de 0,2% en octobre dernier par rapport au mois précédent, et augmenté de 0,3% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a diminué de 0,3% en octobre dernier par rapport à septembre, en raison de la baisse des prix des "viandes" de 4,3%, des "fruits" et des "eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 0,6%, du "pain et céréales" de 0,2% et du "lait, fromage et œufs" de 0,1%, indique une note d'infor-

mation de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires a également décliné de 0,1%, suite à la baisse des prix du "transport" de 0,9%, de la "communication" de 0,6%, des "meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" de 0,2% et de la "santé" de 0,1%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, la hausse des prix des "biens et services divers" de 0,4% et des "articles d'habillements et chaussures" de

0,3%, et la stagnation des indices des autres divisions n'ont pas impacté l'évolution générale, précise la même source.

Sur un an, l'indice des produits alimentaires s'est décliné à 0,5% en octobre dernier, sous l'effet du recul des prix des "fruits" de 13,7%, des "légumes" de 6%, des "huiles et graisses" de 4,2%, du "lait, fromage et œufs" de 1,9% et des "eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 0,3%.

En revanche, la variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a

augmenté de 0,9%, alors que la variation des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 3% pour la division du "transport" et une augmentation de 6,3% pour la division des "restaurants et hôtels".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

Année 2024

Art & culture

Des initiatives renouvelées au service du rayonnement culturel du Royaume

A l'instar des années précédentes, 2024 a été marquée par le lancement d'une série d'initiatives et la poursuite d'autres, visant à promouvoir la scène culturelle et à consolider le rayonnement du Royaume sur les plans régional et international, sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ainsi, l'année qui s'achève a connu l'organisation de nouvelles éditions d'importants événements culturels, tels que le Salon international de l'édition et du livre de Rabat et le Festival international du film de Marrakech, qui font du Royaume une destination de choix pour la communauté des intellectuels, des artistes et des férus d'art et de culture.

Elle a été également jalonnée par d'autres manifestations qui témoignent de la sollicitude dont SM le Roi n'a eu de cesse d'entourer le secteur de la culture.

Parmi ces initiatives figure notamment l'inauguration, sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, du Théâtre Royal de Rabat, par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, accompagnée de Madame Brigitte Macron. Un projet structurant qui vient renforcer l'écosystème de la Ville lumière, capitale culturelle du Maroc.

Fruit d'une vision éclairée, cet édifice iconique se veut une concrétisation de la Haute Sollicitude Royale sans cesse renouvelée à l'égard de l'art et de la culture. Cette nouvelle structure théâtrale est marquée par son emplacement, son esthétique et sa technicité innovante qui représentent un tournant majeur dans le paysage culturel du Royaume.

Lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et faisant partie du programme de développement de la ville de Rabat, ce projet d'envergure contribue au renforcement des infrastructures culturelles au niveau des différentes régions du Royaume et promeut le rayonnement cul-



turel du Maroc dans le monde.

Ce rayonnement culturel a été également consacré par l'annonce, en octobre dernier, par la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, de la désignation de Rabat comme capitale mondiale du livre pour l'année 2026, ainsi que le choix de Marrakech pour accueillir le 19^{ème} congrès mondial de l'Organisation des villes du patrimoine mondial en 2026, deux décisions qui viennent conforter le rôle de ces deux villes dans le paysage culturel mondial.

L'année 2024 a été aussi marquée par la célébration de l'Année culturelle Qatar-Maroc, en mettant en lumière les richesses de l'art et de la culture marocains. Il s'agit d'une manifestation unique et d'une opportunité exceptionnelle de faire découvrir au Qatar et au monde entier la richesse du patrimoine culturel marocain dans toute sa diversité, sa splendeur et ses particularités, qui font du Royaume un pays séculaire unique.

À cela s'ajoute la célébration de Marrakech en tant que capitale de la culture dans le monde islamique pour 2024, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. La cité ocre

a ainsi accueilli une série de manifestations et d'activités culturelles, intellectuelles et artistiques mettant en avant la civilisation islamique et la richesse d'une ville qui se distingue par un charme particulier et un développement urbain continu, grâce au projet Royal "Marrakech, cité du renouveau permanent".

En parallèle, l'année 2024 a connu la poursuite de l'action de l'Académie du Royaume du Maroc dans le cadre de sa nouvelle configuration, sous l'impulsion de SM le Roi qui a bien voulu lui donner un nouveau souffle et une impulsion vigoureuse.

L'Académie du Royaume s'est ainsi dotée d'une vision et de structures nouvelles, en y intégrant de nouveaux membres, avec en prime des projets et des programmes en grande partie liés à notre identité nationale et ouverts aux expériences culturelles internationales réputées en phase avec les thématiques nouvelles.

De même, l'année 2024 a été marquée par la célébration officielle du Nouvel An amazigh, conformément à la décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'instaurer ce jour férié natio-

nal, dans le cadre de la consécration constitutionnelle de l'amazigh.

Cette année a également vu la consolidation de l'arsenal juridique relatif aux questions culturelles, avec l'adoption de plusieurs lois dans divers domaines, notamment la loi relative à la protection du patrimoine visant à renforcer les dispositions relatives à la conservation et la préservation des monuments et des sites historiques et des objets d'art et d'antiquité, et la création d'un registre national pour le recensement du patrimoine.

Il s'agit également des lois relatives à l'industrie cinématographique et à la réorganisation du Centre cinématographique marocain (CCM) visant à promouvoir le cinéma marocain dans ses différentes dimensions.

Ces initiatives et projets constituent un nouveau maillon d'une longue chaîne, témoignant des efforts déployés par le Royaume dans le domaine culturel depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône de Ses glorieux ancêtres et incarnent une vision Royale intégrée, plaçant la culture au cœur du projet de développement du Royaume.

“Montre-moi ton sourire”

Une bande dessinée pour lutter contre le harcèlement scolaire

La bande dessinée "Arini ibtissâ-matak" (Montre-moi ton sourire), qui vise à lutter contre le harcèlement à l'école, vient d'être publiée par l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), en partenariat avec le ministère de la

Jeunesse, de la Culture et de la Communication. Cette publication s'inscrit dans le cadre des activités du programme "Stop au harcèlement" mené par l'ICESCO dans le but de sensibiliser à l'importance de lutter contre ce phénomène à l'école et à débattre des meilleurs moyens d'y faire

face, indique l'organisation dans un communiqué.

Cette publication, éditée en arabe, en anglais et en français dans le cadre des outils pédagogiques inclus dans le programme "Stop au harcèlement", est un guide conçu pour aider les enfants, les enseignants, les cadres pédagogiques et les familles à trouver des solutions pratiques et réalistes pour freiner le harcèlement scolaire et corriger le comportement des harceleurs.

La bande dessinée peut être visualisée et téléchargée via le lien suivant : <https://icesco.org/re8r>, fait savoir le communiqué.

Cette parution est le couronnement d'une série de concours initiés dans le but de soutenir et promouvoir les capacités artistiques et la créativité des femmes et des jeunes. Un concours a été ainsi lancé pour sélectionner le meilleur scénario pour lutter contre le harcèlement scolaire, qui a été remporté par "Montre-moi ton sourire", de l'autrice Hegra Mahmoud Al-Sawi Ahmed, de la République Arabe d'Egypte.

De même, un concours a été lancé pour créer des illustrations pour l'histoire, remporté par le jeune artiste Badr Rahawi du Maroc, ajoute la même source.

L'ICESCO, par le biais de cette initiative, entend aider à mettre fin à l'harcèlement, tout en renforçant les mécanismes de protection et de résilience des enfants pour leur bien-être et leur santé mentale.



Bouillon de culture

Le poète Mohamed Aniba Al Hamri n'est plus



Le poète marocain Mohamed Aniba Al Hamri est décédé mercredi à Casablanca à l'âge de 78 ans, a annoncé la Maison de la poésie au Maroc.

Le défunt était l'une des figures "lumineuses" de la poésie marocaine, qui a été toujours fidèle à la poésie et à l'esprit de l'écriture créative", et ce, depuis la parution de son premier recueil "L'amour, la farce des siècles" en 1968, a indiqué la Maison de la poésie dans un communiqué.

Mohamed Aniba Al Hamri a marqué de son empreinte la scène poétique nationale par la publication de plusieurs recueils, dont "Le Désir de naviguer" (1973), "Epitaphe pour les crucifiés" (1977), "La Maladie des amants" (1987), "Frissons du lieu" (1996), "Le Goût de ce blanc" (2000) et "Tartaoui Banjaïe Alqassid" (2019), qui lui a valu le Prix du Maroc du livre 2020, catégorie poésie. Il est également l'auteur de plusieurs études critiques et littéraires importantes.

Natif de Casablanca en 1946, le défunt a obtenu une licence en lettres en 1969 de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Fès, suivie d'un certificat d'aptitude pédagogique de l'École normale supérieure de Rabat, et d'un diplôme d'études approfondies en décembre 1976. Il a exercé dans le secteur de l'éducation nationale jusqu'à sa retraite.

Des libertins aux aliens, les séries attendues en 2025

"Merteuil" avec Diane Kruger revisitant "Les liaisons dangereuses", "Zero day" avec Robert De Niro et une cyberattaque monstre ou encore "Alien: Earth" aux origines de la saga culte, sont parmi les séries attendues en 2025.

Cette sélection, non-exhaustive, ne s'attache pas aux nouvelles saisons de séries déjà installées.

Rivaliser avec l'adaptation sur grand écran de 1988 avec Glenn Close et John Malkovich, c'est le pari de "Merteuil", série sur la plateforme Max avec Diane Kruger ("Inglourious basterds") et Anamaria Vartolomei, vue dans "Maria" et "Le comte de Monte-Cristo".

Cette version des "Liaisons dangereuses", roman épistolaire de Pierre Choderlos de Laclos, réalisée par Jessica Palud ("Maria"), devrait porter un regard féministe sur les sphères libertines du XVIIIe siècle. Lucas Bravo ("Emily in Paris") est également de l'aventure.

Des intrigues à l'époque de Napoléon font aussi saliver dans "Carême",

sur Apple TV+, dans les pas d'un cuisinier-espion. Le casting est francophone - avec, surprise, la chanteuse Juliette Armanet - mais l'ambition se veut internationale.

Autre temps, la guerre 1914-18, avec "Les sentinelles", sur Canal+, histoire de soldats aux costumes rétro-futuristes dotés de capacités décuplées. Là aussi, cette adaptation d'une BD française vise plus loin que le marché hexagonal. A ne pas confondre avec la récente série "Sentinelles", contemporaine et réaliste, située au Mali puis en Ukraine.

Robert De Niro dans une série ? C'est fait avec "Zero day", sur Netflix, où le géant d'Hollywood campera à 81 ans un ancien président américain face à une cyberattaque apocalyptique. Matthew Modine ("Full metal Jacket") et Angela Bassett ("Tina") complètent l'affiche de ce projet qui fleurit bon les peurs d'aujourd'hui. Il y sera aussi question de libertés individuelles. "Vous allez embarquer des gens dans la rue comme ça, sans mandat d'arrêt ?" ques-

tionne le personnage de De Niro. "Non, pour ça, je compte sur vous", lui répond celui d'Angela Bassett.

Martin Scorsese, réalisateur de légende, apparaît lui dans "The studio", sur Apple TV+, qui gravite autour des désillusions d'un patron de studio hollywoodien incarné par Seth Rogen, échappé des comédies potaches de ses débuts ("40 ans et toujours puceau").

Et puis il y a des têtes connues qui reviennent dire bonjour. Noah Wyle, révélé dans la blouse du Dr John Carter dans la série "Urgences" dans les années 90, réapparaît 30 ans plus tard, toujours en médecin en milieu hospitalier. Les cernes et la barbe en plus, à 53 ans, le voici dans "The Pitt" sur Max.

Jon Hamm, le Don Draper aux costumes impeccables de "Mad men", débarque en gestionnaire de fonds spéculatifs déchu qui cambriole ses voisins chics et déterre leurs secrets dans "Your friends and neighbors" sur Apple TV+.

Avant même que les premiers épi-

sodes ne soient diffusés, une saison 2 a déjà été commandée...

Le cinéaste de 87 ans a ressuscité son blockbuster "Gladiator" avec une suite au cinéma et sera plus que jamais d'actualité en 2025.

Une de ses oeuvres majeures sur grand écran va être déclinée en série, sans qu'il ne la réalise. Il s'agit de "Alien: Earth", sur Disney+. "2120, la planète Terre attend un enfant", distille une première bande-annonce anxieuse à base de mâchoire de la fameuse créature et de cris. La seconde montre furtivement l'actrice Sydney Chandler, vue dans "Pistol", série autour du groupe punk Sex Pistols. "Alien: Earth" est un prequel, situé avant le premier opus de la saga sorti en 1979.

Ridley Scott produit par ailleurs "Dope thief", série sur Apple TV+ dans les pas de deux escrocs qui se font passer pour des agents anti-drogues avant de s'embarquer dans un vaste trafic de stupéfiants aux Etats-Unis.

Onzième Chapitre

- Personne ne vous poursuit, monsieur, dit-elle à Fabrice d'un grand sang-froid ; et il n'y a personne sur la route devant vous. Vous savez combien les employés de la police autrichienne sont formalistes : s'ils vous voient arriver ainsi au galop, sur la digue au bord du Pô, ils vous arrêteront, n'en avez aucun doute.

Fabrice regarda par la portière.

- Au trot, dit-il au cocher. Quel passeport avez-vous ? dit-il à la vieille femme.

- Trois au lieu d'un, répondit-elle, et qui nous ont coûté chacun quatre francs : n'est-ce pas une horreur pour de pauvres artistes dramatiques qui voyagent toute l'année ! Voici le passeport de M. Giletti, artiste dramatique, ce sera vous ; voici nos deux passeports à la Marietta et à moi. Mais Giletti avait tout notre argent dans sa poche, qu'allons-nous devenir ?

- Combien avait-il ? dit Fabrice.

- Quarante beaux écus de cinq francs, dit la vieille femme.

- C'est-à-dire six et de la petite monnaie, dit la Marietta en riant ; je ne veux pas que l'on trompe mon petit abbé.

- N'est-il pas tout naturel, monsieur, reprit la vieille femme d'un grand sang-froid, que je cherche à vous accrocher trente-quatre écus ? Qu'est-ce que trente-quatre écus pour vous ? Et nous, nous avons perdu notre protecteur ; qui est-ce qui se chargera de nous loger, de débattre les prix avec les vetturini quand nous voyageons, et de faire peur à tout le monde ? Giletti n'était pas beau, mais il était bien commode, et si la petite que voilà n'était pas une sottise, qui d'abord s'est amourachée de vous, jamais Giletti ne se fût aperçu de rien, et vous nous auriez donné de beaux écus. Je vous assure que nous sommes bien pauvres.

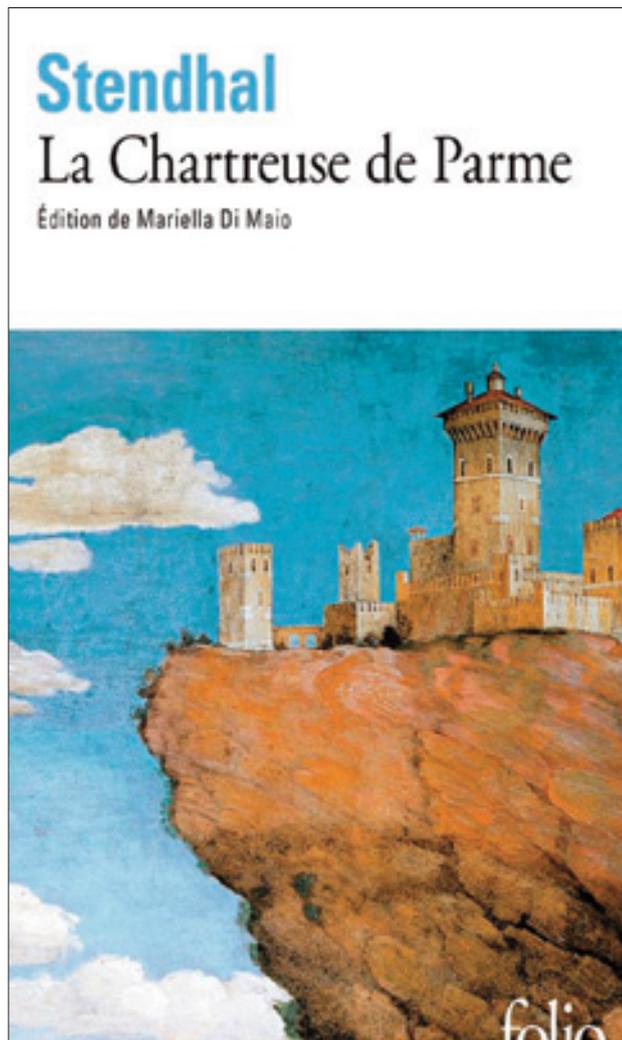
Fabrice fut touché ; il tira sa bourse et donna quelques napoléons à la vieille femme.

- Vous voyez, lui dit-il, qu'il ne m'en reste que quinze, ainsi il est inutile dorénavant de me tirer aux jambes.

La petite Marietta lui sauta au cou, et la vieille lui baisait les mains. La voiture avançait toujours au petit trot. Quand on vit de loin les barrières jaunes rayées de noir qui annoncent les possessions autrichiennes, la vieille femme dit à Fabrice :

- Vous feriez mieux d'entrer à pied avec le passeport de Giletti dans votre poche ; nous, nous allons nous arrêter un instant, sous prétexte de faire un peu de toilette. Et d'ailleurs, la douane visitera nos effets. Vous, si vous m'en croyez, traversez Casal-Maggiore d'un pas nonchalant ; entrez même au café et buvez le verre d'eau-de-vie ; une fois hors du village, filez ferme. La police est vigilante en diable en pays autrichien ; elle saura bientôt qu'il y a eu un homme de tué ; vous voyagez avec un passeport qui n'est pas le vôtre, il n'en faut pas tant pour passer deux ans en prison. Gagnez le Pô à droite en sortant de la ville, louez une barque et réfugiez-vous à Ravenne ou à Ferrare ; sortez au plus vite des états autrichiens. Avec deux louis vous pourriez acheter un autre passeport de quelque douanier, celui-ci vous serait fatal ; rappelez-vous que vous avez tué l'homme.

En approchant à pied du pont de bateaux de Casal-Maggiore, Fabrice relisait attentivement le passeport de Giletti. Notre héros avait grand-peur, il se rappelait vivement tout ce que le comte Mosca lui avait dit du danger qu'il y avait pour lui à rentrer dans les états



autrichiens ; or, il voyait à deux cents pas devant lui le pont terrible qui allait lui donner accès en ce pays, dont la capitale à ses yeux était le Spielberg. Mais comment faire autrement ? Le duché de Modène qui borne au midi l'état de Parme lui rendait les fugitifs en vertu d'une convention expresse ; la frontière de l'état qui s'étend dans les montagnes du côté de Gênes était trop éloignée ; sa mésaventure serait connue à Parme bien avant qu'il pût atteindre ces montagnes ; il ne restait donc que les états de l'Autriche sur la rive gauche du Pô. Avant qu'on eût le temps d'écrire aux autorités autrichiennes pour les engager à l'arrêter, il se passerait peut-être trente-six heures ou deux jours. Toutes réflexions faites, Fabrice brûla avec le feu de son cigare son propre passeport ; il valait mieux pour lui en pays autrichien être un vagabond que d'être Fabrice del Dongo, et il était possible qu'on le fouillât.

Indépendamment de la répugnance bien naturelle qu'il avait à confier sa vie au passeport du malheureux Giletti, ce document présentait des difficultés matérielles : la taille de Fabrice atteignait tout au plus à cinq pieds cinq pouces, et non pas à cinq pieds dix pouces comme l'énonçait le passeport ; il avait près de vingt-quatre ans et paraissait plus jeune, Giletti en avait trente-neuf. Nous avouons que notre héros se promena du Pô voisine du pont de barques, avant de se décider à y descendre. Que conseillerais-je à un

autre qui se trouverait à ma place ? se dit-il enfin. Évidemment de passer : il y a péril à rester dans l'état de Parme ; un gendarme peut être envoyé à la poursuite de l'homme qui en a tué un autre, fût-ce même à son corps défendant. Fabrice fit la revue de ses poches, déchira tous les papiers et ne garda exactement que son mouchoir et sa boîte à cigares ; il lui importait d'abrèger l'examen qu'il allait subir. Il pensa à une terrible objection qu'on pourrait lui faire et à laquelle il ne trouvait que de mauvaises réponses : il allait dire qu'il s'appelait Giletti et tout son linge était marqué F. D.

Comme on voit, Fabrice était un de ces malheureux tourmentés par leur imagination ; c'est assez le défaut des gens d'esprit en Italie. Un soldat français d'un courage égal ou même inférieur se serait présenté pour passer sur le pont tout de suite, et sans songer d'avance à aucune difficulté ; mais aussi il aurait porté tout son sang-froid, et Fabrice était bien loin d'être de sang-froid, lorsqu'au bout du pont un petit homme, vêtu de gris, lui dit : Entrez au bureau de police pour votre passeport.

Ce bureau avait des murs sales garnis de clous auxquels les pipes et les chapeaux sales des employés étaient suspendus. Le grand bureau de sapin derrière lequel ils étaient retranchés était tout taché d'encre et de vin ; deux ou trois gros registres reliés en peau verte portaient des taches de toutes couleurs, et la tranche de leurs pages était noircie par les

maines. Sur les registres placés en pile l'un sur l'autre il y avait trois magnifiques couronnes de laurier qui avaient servi l'avant-veille pour une des fêtes de l'Empereur.

Fabrice fut frappé de tous ces détails, ils lui serrèrent le cœur ; il paya ainsi le luxe magnifique et plein de fraîcheur qui éclatait dans son joli appartement du palais Sanseverina. Il était obligé d'entrer dans ce sale bureau et d'y paraître comme inférieur ; il allait subir un interrogatoire.

L'employé qui tendit une main jaune pour prendre son passeport était petit et noir, il portait un bijou de laiton à sa cravate. Ceci est un bourgeois de mauvaise humeur, se dit Fabrice ; le personnage parut excessivement surpris en lisant le passeport, et cette lecture dura bien cinq minutes.

- Vous avez eu un accident, dit-il à l'étranger en indiquant sa joue du regard.

- Le vetturino nous a jetés en bas de la digue du Pô. Puis le silence recommença et l'employé lançait des regards farouches sur le voyageur.

J'y suis, se dit Fabrice, il va me dire qu'il est fâché d'avoir une mauvaise nouvelle à m'apprendre et que je suis arrêté. Toutes sortes d'idées folles arrivèrent à la tête de notre héros, qui dans ce moment n'était pas fort logique. Par exemple, il songea à s'enfuir par la porte du bureau qui était restée ouverte ; je me défaits de mon habit ; je me jette dans le Pô, et sans doute je pourrai le traverser à la nage. Tout vaut mieux que le Spielberg. L'employé de police le regardait fixement au moment où il calculait les chances de succès de cette équipée, cela faisait deux bonnes physionomies. La présence du danger donna du génie à l'homme raisonnable, elle le met, pour ainsi dire, au-dessus de lui-même ; à l'homme d'imagination elle inspire des romans, hardis il est vrai, mais souvent absurdes.

Il fallait voir l'œil indigné de notre héros sous l'œil scrutateur de ce commis de police orné de ses bijoux de cuivre. Si je le tuais, se disait Fabrice, je serais condamné pour meurtre à vingt ans de galère ou à la mort, ce qui est bien moins affreux que le Spielberg avec une chaîne de cent vingt livres à chaque pied et huit onces de pain pour toute nourriture, et cela dure vingt ans ; ainsi je n'en sortirais qu'à quarante-quatre ans. La logique de Fabrice oubliait que puisqu'il avait brûlé son passeport, rien n'indiquait à l'employé de police qu'il fût le rebelle Fabrice del Dongo.

Notre héros était suffisamment effrayé, comme on le voit ; il l'eût été bien davantage s'il eût connu les pensées qui agitaient le commis de police. Cet homme était ami de Giletti ; on peut juger de sa surprise lorsqu'il vit son passeport entre les mains d'un autre ; son premier mouvement fut de faire arrêter cet autre, puis il songea que Giletti pouvait bien avoir vendu son passeport à ce beau jeune homme qui apparemment venait de faire quelque mauvais coup à Parme. Si je l'arrête, se dit-il, Giletti sera compromis ; on découvrira facilement qu'il a vendu son passeport ; d'un autre côté, que diront mes chefs si l'on vient à vérifier que moi, ami de Giletti, j'ai visé son passeport porté par un autre ? L'employé se leva en baillant et dit à Fabrice :

- Attendez, monsieur ; puis, par une habitude de police, il ajouta : il s'élève une difficulté. Fabrice dit à part soi : Il va s'élever ma fuite.

(A suivre)

DISSOLUTION ANTICIPÉE PERSEVERANCE CONSEIL SARL AU
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20.000,00 Dirhams
Siège Social : CASABLANCA, 10 RUE LIBERTE ETAGE N°3 APPT N°5

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu les explications du président décide de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 20 Décembre 2024 conformément à la loi, la société subsistera pour les besoins de la liquidation, jusqu'à la clôture de celle-ci.

- et de nommer en qualité de liquidateur de la société dissoute sans limite de la durée.
MR HAMAMA MOHAMMED, marocain, né le 12/12/1952 à Casablanca.
Demeurant à Casablanca, EL ALIA RUE 23 NR 96 OULFA CASABLANCA Titulaire de la carte d'identité nationale B103210

Le siège de liquidation est fixé à Siège Social : CASABLANCA, 10 RUE LIBERTE ETAGE N°3 APPT N°5
Ces deux résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.
Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 26/12/2024 sous n° 949794

N° 9795/PA

Société WORLD INVEST DEVELOPEMENT (SARL AU)
ADRESS: 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPT N°6 CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS (Cent mille dh)

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 19/12/2024 Le gérant et les associés de la société WORLD INVEST DEVELOPEMENT (SARL AU) se sont réunis au siège de la société et ont pris acte que :

CESSIONS DE PARTS
L'Assemblée générale extraordinaire présentement réunie prend acte que :

1- Mr. KARTANE NABIL, cède et transporte par les présentes, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, à Mme. SEBBAR KHADJIA, qui accepte mille (1000) parts social lui appartenant dans la société dite « WORLD INVEST DEVELOPEMENT ».

Mme. SEBBAR KHADJIA sera propriétaire des parts cédées à partir de ce jour, et aura seul le droit aux bénéfices revenant à ces parts à compter de la signature des présentes, il sera subrogé dans tous les droits et actions attachés aux parts cédées

DEMISSION D'UN GERANT ET NOMINATION DE NOUVEAU GERANT
L'Assemblée générale extraordinaire présentement réunie décide d'accepter la démission de

Mr. KARTANE NABIL de ces fonctions de la gérance et la nomination de Mme. SEBBAR KHADJIA gérante unique de la société « WORLD INVEST DEVELOPEMENT » pour une durée illimitée.

-Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°949856

N° 9796/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal "TRADITEX" SARLAU Société à responsabilité limitée a associé unique Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA R.C. 654695

AVIS DE CONSTITUTION
Au terme d'un acte ssp en date du 26 novembre 2024, il a été institué une société à responsabilité limitée a associé unique avec les caractéristiques suivantes:
1-Dénomination:TRADITEX
2-Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA,Acc 11 v i t é : V É T E M E N T S CONFECTIONNÉS (MARCHAND EN DÉTAIL).
4-Capital :
• MME WAFAA EL MOU-TAOUAKEL IDRissi fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune
5-Gérance:
• MME WAFAA EL MOU-TAOUAKEL IDRissi est désigné gérante unique de la société pour une durée indéterminée.

6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 949679 le 25/12/2024.

N° 9797/PA

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ
Suivant un acte ssp établi à Casablanca le: 19/11/2023, il a été établi les statuts d'une société:
DENOMINATION: «LO DATA CONSULTING»
OBJET
PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTION EN INFORMATIQUE
VENTE DE LOGICIEL, PROGRAMMES INFORMATIQUE.
CONSEIL DE GESTION INFORMATIQUE
TRAVAIL MONTIQUE
SIEGE SOCIAL: BD MASSIRA RUE 06 OCTOBRE N° 6 ETG 3 APPT 3 CASABLANCA.
CAPITAL SOCIAL: est fixé à la somme de 50.000,00 DHS divisé en 500 parts de 100,00 DHS chacune, libérées et attribuées en totalité de la manière suivante :

• Mme LOUBNA OULIZ : CIN N°H581972 : 500 PARTS DUREE : 99 années.
ANNEE SOCIALE : du 01 Janvier au 31 décembre.
GERANCE : La société est gérée par Mme LOUBNA OULIZ.
SIGNATURE : la société est engagée par la signature unique de : Mme LOUBNA OULIZ
Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional d'investissement de Casablanca le 19/11/2024 sous le numéro (RC N°653737).

N° 9798/PA

"NADO INVEST"
1- Aux termes du PV de la décision extraordinaire de la société unique de NADO INVEST « S.A.R.L (AU), ayant son siège social à : 142 BD AL MASSIRA IER ETAGE NADOR , au capital de 100.000 ,00 Dhs ,l'associe

unique décidé :
- Approuvé le rapport de liquidation ;
- Donné quitus définitif de la gestion et du mandat du liquidateur ;
- Constaté la clôture de liquidation à compter du 19/11/2024 ;
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 05/12/2024, sous le n° 9097.
N° 9798/PA

"STATION COMPANY PRIMAVERA"
1- Aux termes du PV de la décision extraordinaire de clôture de liquidation de l'associe unique de la Société « STATION COMPANY PRIMAVERA » S.A.R.L (AU), ayant son siège social à : QUARTIER AARIID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 IER ETAGE NADOR, au capital de 100.000,00 Dhs ,l'associe unique décidé :
- Approuvé le rapport de liquidation ;
- Donné quitus définitif de la gestion et du mandat du liquidateur ;
- Constaté la clôture de liquidation à compter du 12/12/2024 ;
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 23/12/2024, sous le n° 9292.
N° 9800/PA

N° 9801/PA

Cabinet Comptable MOUNSEF AZMANI
46, Rue Anoual Al-Hoceima "S6AUTO DRIVE AMSTERDAM SARL " Société à responsabilité limitée au capital de 500.000,00dh
Siège social : 12 Rue Anoual - AL-HOCEIMA-
L'Assemblée générale extraordinaire du 29/11/2024 de la société « AUTO DRIVE AMSTERDAM SARL » au capital de 500.000,00dh dont le siège social est 12 Rue Anoual,Al Hoceima approuvé :

• L'acceptation de la démission de Mme. AMLOU Islam de la gérance de ladite société et nomination de M. EL BOU-DAMOUSSEIMourir comme nouveau gérant.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 13/12/2024 sous le N°1014.

N° 9801/PA

"STE MODERN CONSTRUCTION PROJECTS SARL"
CAPITAL DU 100.000,00 DHS RC : 8501
Siège social : N°05 HAY CHAMS CR FEZOUANE, BERKANE.
CLÔTURE DE LIQUIDATION
Par décision en date du 15/10/2024, les associés de la STE MODERN CONSTRUCTION PROJECTS SARL AU ont décidé ce qui suit :

Approuvé les comptes définitifs de la liquidation.
Donné quitus au liquidateur, Mr AZZOUZI Abdelaziz, pour sa gestion et le décharge de son mandat ;
Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de la première instance de BERKANE en date du 16/12/2024 sous le N° : 736

N° 9802/PA

"STE AMIZAKFROID-SARLAU ""
CAPITAL DU 100.000,00 DHS RC : 6873
Siège social : N°09 RUE EL MASSIRA EL KHADRAE HAY EL MASSIRA, BERKANE.
CLÔTURE DE LIQUIDATION
Par décision en date du 01/11/2024, l'associé unique de la STE AMIZAKFROID SARL AU a décidé ce qui suit :

Approuvé les comptes définitifs de la liquidation.
Donné quitus au liquidateur, Mr MERZAK Mohammed Amine, pour sa gestion et le décharge de son mandat ;
Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de la première instance de BERKANE en date du 28/11/2024 sous le N° : 685.

N° 9803/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL REGION DE L'ORIENTAL SOCIETE DE DEVELOPEMENT REGIONAL -ORIENTAL SERVICES-SA
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° : 14/2024/SDR
Le 24 Janvier 2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional-ORIENTAL SERVICES-SA Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert International sur offres de prix N°14/2024/SDR : L'ORGANISATION DES MARCHES ITINERANTS POUR LA PROMOTION

DES PRODUITS REGIONAUX, DANS LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE FIGUG ET NADOR.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DHS cinquante mille dirhams
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 725 728,00 DHS Deux million sept cent vingt-cinq mille sept cent vingt-huit dirhams TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28,30,31,32,34 du décret N°2-22-431 du 15chaabaane 1444(08mars2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation

N° 9804/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESICOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SIMPLIFIE N° 35/2024/AREF-DT

N° 9805/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL REGION DE L'ORIENTAL SOCIETE DE DEVELOPEMENT REGIONAL -ORIENTAL SERVICES-SA
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° : 14/2024/SDR
Le 24 Janvier 2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional-ORIENTAL SERVICES-SA Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert International sur offres de prix N°14/2024/SDR : L'ORGANISATION DES MARCHES ITINERANTS POUR LA PROMOTION

Le 9/01/2025 à 10h00 sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix n° : 35/2024 /AREFDT, pour IMPRESSION DE LIVRETS POUR L'ENSEIGNEMENT EXPLICIT DE LA IERE A LA SIEME ANNEE AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS COLLEGIAS PIONNIERS RELEVANT DE L'AREFDT.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de CINQ CENT-DIX NEUF MILLE HUIT CENT VINGT SEPT DIRHAMS QUARANTE CENTIMES TTC- (519 827,40DHS TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10 000,00dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9806/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESICOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SIMPLIFIE N° 35/2024/AREF-DT

Le dossier d'appel d'offres peut retirer du bureau du service technique de la commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent quarante mille dirhams toutes taxes comprises (840.000,00 DHS TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille huit cent dirhams (16.800,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les concurrents doivent signer électroniquement les pièces du dossier d'appel d'offre présentées et ce conformément aux dispositions de l'arrêté relatif à la dématérialisation des procédures, documents et pièces relatifs aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 – 5 et 6 du règlement de consultation.

N° 9806/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION CASABLANCA-SETTAT PROVINCE DE BORDJANE CERCLE DE BOUZINA CADRAT DE CHERRAT COMMUNE DE CHERRAT
Avis d'Appel d'Offres ouvert N° 17/2024

Le : Jeudi 23 Janvier 2025 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert n° 17/2024 ayant pour objet : « Etude de transfert des eaux usées des projets existants à la zone (A) et zone (B), relevant de la commune de Cherrat, à la STEP existante à la commune de Bouzinka.

Le dossier d'appel d'offre peut retirer du bureau du service technique de la commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent quarante mille dirhams toutes taxes comprises (840.000,00 DHS TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille huit cent dirhams (16.800,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les concurrents doivent signer électroniquement les pièces du dossier d'appel d'offre présentées et ce conformément aux dispositions de l'arrêté relatif à la dématérialisation des procédures, documents et pièces relatifs aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 – 5 et 6 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESICOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SIMPLIFIE N° 35/2024/AREF-DT

Le dossier d'appel d'offres peut retirer du bureau du service technique de la commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent quarante mille dirhams toutes taxes comprises (840.000,00 DHS TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille huit cent dirhams (16.800,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9807/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESICOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SIMPLIFIE N° 35/2024/AREF-DT

Le dossier d'appel d'offre peut retirer du bureau du service technique de la commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent quarante mille dirhams toutes taxes comprises (840.000,00 DHS TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille huit cent dirhams (16.800,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les concurrents doivent signer électroniquement les pièces du dossier d'appel d'offre présentées et ce conformément aux dispositions de l'arrêté relatif à la dématérialisation des procédures, documents et pièces relatifs aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 – 5 et 6 du règlement de consultation.

N° 9808/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESICOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SIMPLIFIE N° 35/2024/AREF-DT

Le dossier d'appel d'offres peut retirer du bureau du service technique de la commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent quarante mille dirhams toutes taxes comprises (840.000,00 DHS TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille huit cent dirhams (16.800,00 DHS TTC)

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESICOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SIMPLIFIE N° 35/2024/AREF-DT

Le dossier d'appel d'offres peut retirer du bureau du service technique de la commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent quarante mille dirhams toutes taxes comprises (840.000,00 DHS TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille huit cent dirhams (16.800,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9809/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESICOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SIMPLIFIE N° 35/2024/AREF-DT

Le dossier d'appel d'offre peut retirer du bureau du service technique de la commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent quarante mille dirhams toutes taxes comprises (840.000,00 DHS TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille huit cent dirhams (16.800,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les concurrents doivent signer électroniquement les pièces du dossier d'appel d'offre présentées et ce conformément aux dispositions de l'arrêté relatif à la dématérialisation des procédures, documents et pièces relatifs aux marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 – 5 et 6 du règlement de consultation.

N° 9810/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESICOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SIMPLIFIE N° 35/2024/AREF-DT

Le dossier d'appel d'offres peut retirer du bureau du service technique de la commune. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent quarante mille dirhams toutes taxes comprises (840.000,00 DHS TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille huit cent dirhams (16.800,00 DHS TTC)

Agréments demandés	D 1	Hydraulique Urbaine
	D 13	Etudes générales
	D 17	Veirie, réseaux divers d'assainissement et eau potable
	D 19	Etudes d'impact sur l'environnement
	D 20	Géologie, géophysique, hydrologie, hydrogéologie

N° 9806/PA

S A M E D I



07H00 : Hymne national+ Coran
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : Documentaire amazigh
08H10 : El Haoudaj
09:05 : Anmougar
10:00 : Moul Imlih
10:45 : Wladat Bladi
11:20 : Oussrati
12:15 : Lfamila



12:50 : Stand up
13:00 : Journal Télévisé
13:20 : Ghdar Zmane
14:00 : Journal Télévisé
14:20 : Journal Télévisé
14:40 : Taxi 2.0
15:35 : Al Ghabat bi Al Maghreb
16:30 : Bin Lbareh w Lyoum
17:00 : Sada Al lbdaa
18:00 : Alam Zainab wa Nafrouf
18:30 : Journal Télévisé
18:50 : Rass Lamhayen
19:20 : Stand up
19:30 : Ana wa Nti



20:30 : Journal Télévisé
21:30 : Stand up
00:10 : Journal Télévisé
00:30 : Maa LFamila
01:35 : Ghdar Zmane
02:10 : Moul Imlih
03:00 : Documentaire amazigh
03:30 : Documentaire amazigh
04:05 : El Haoudaj
05:05 : Anmougar
06:00 : Oussrati



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE
08:15:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
08:40:00 : SERIE : AL BAIHA... TANI
09:45:00 : FEUILLETON : HAYAT KHASSA
10:15:00 : FEUILLETON : LEILA
10:55:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
12:35:00 : METEO
12:45:00 : AL AKHBAR
13:15:00 : MAGAZINE : DAIF AL AKHBAR
13:20:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:40:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
15:10:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
15:25:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI: QUOTIDIENNES
15:30:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:45:00 : MAGAZINE : AL WASSIT
16:15:00 : MAGAZINE : SOURA
16:45:00 : FEUILLETON : HAYAT KHASSA
17:15:00 : FEUILLETON : 3AILT
18:05:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI: QUOTIDIENNES
18:15:00 : MAGAZINE : POP UP
18:40:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
19:25:00 : MAGAZINE : ZOUR BLADEK
20:00:00 : INFO SOIR
20:25:00 : QUE DU SPORT
20:35:00 : METEO
20:45:00 : NEWS : AL MASSAAYA
21:15:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:20:00 : MAGAZINE : NAJM ACHABBI
23:25:00 : MAGAZINE : STARLIGHT
01:10:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
02:30:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
03:25:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE
04:25:00 : DOCUMENTAIRE : DEGHMIRA
MON AMOUR



07:00 : Matinales Infos
11:05 : Questions ÉCO
11:30 : On s'dit tout
12:00 : Midi Infos
13:30 : Croissance Verte
14:00 : Midi Infos
15:30 : Questions ÉCO
16:00 : Midi Infos
16:30 : On s'dit tout
17:00 : Midi Infos
17:30 : Hebdo-Santé
18:00 : Soir Infos
18:30 : On s'dit tout
19:00 : Soir Infos
19:30 : Questions ÉCO
20:00 : Soir Infos
21:35 : Croissance Verte
22:00 : Soir Infos
22:30 : L'CLUB
23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfou
09h15 : Téléshopping
09h40 : Génération Ushuaia
11h50 : Les 12 coups de midi
13h00 : Journal
13h40 : Reportages découverte : Magazine
14h50 : Grands reportages : Magazine
16h10 : Les docs du Week-end : Magazine
17h50 : 50' inside : Magazine
18h55 : Météo
19h00 : Journal
20h45 : Tirage du Loto
21h10 : The voice : Divertissement
23h40 : The voice, la suite : Divertissement
00h55 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
06h30 : Télématin
09h30 : Bel & bien
10h45 : Tout le monde veut prendre sa place
11h20 : Chacun son tour : Jeu
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
13h00 : Journal
13h20 : 13h15 le samedi : Magazine
14h30 : XV/15 : Magazine
15h05 : Rugby : Italie/Pays de Galles
17h15 : XV/15 : Magazine
17h35 : Rugby : Angleterre/France
19h50 : Météo
20h00 : Journal
20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
21h10 : 100% logique : la réponse est sous vos yeux : Jeu
23h25 : Quelle époque ! Magazine
01h35 : Les enfants de la télé
02h35 : Les grands espaces de l'Ouest américain : Doc
02h20 : Buenos Aires
03h20 : Pays et marches du monde
04h35 : Tout le monde veut prendre sa place



06h00 : M6 music
06h45 : Absolutement stars :
10h10 : 66 minutes : grand format : Magazine
12h45 : Le 12.45
13h35 : Scènes de ménages : Série française
14h30 : Chasseurs d'appart : Divertissement
19h45 : Le 19.45, météo
21h25 : Scènes de ménages : Série française
21h10 : NCIS : Hawaii
21h10 : Hawaii 5-0 : Série
01h40 : Les nuits de M6



06h00 : Okoo.
Dessins animés
08h15 : Samedi Okoo
09h00 : Rencontres à XV : Magazine
10h55 : Outremer le mag
11h25 : Outremer l'info
11h30 : Dans votre région
11h50 : Le 12-13
12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
15h15 : Les carnets de Julie : Magazine



16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
17h45 : Questions pour un champion : Jeu
19h00 : Le 19-20
20h00 : Saveurs de saison : Magazine
20h45 : Tout le sport
20h30 : Cuisine ouverte : Magazine
21h10 : Le secret de la grotte : Téléfilm
22h40 : Meurtres à Rocamadour : Téléfilm
00h15 : L'Elixir d'amour : Opéra
01h35 : Samedi d'en rire
04h05 : Outremer story
04h35 : Les matinales



19h45 : Arte journal
20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
20h50 : Marie et Elisabeth Tudor : Documentaire



21h45 : Elisabeth d'Angleterre et Marie : Documentaire
22h40 : Les pouvoirs du cerveau
00h35 : Psycho
01h05 : Court circuit
02h00 : 42, la réponse à presque tout

D I M A N C H E



07H00 : Hymne national+ Coran
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : Documentaire amazigh
08:15 : El Haoudaj
09:15 : Anmougar
10:15 : Moul Imlih
11:05 : Alam Zainab wa Nafnoub
11:35 : Nadi Al Marah
12:40 : Chniwla w Boubress
12:50 : Stand up
13:00 : Journal Télévisé



13:20 : Ghdar Zmane
14:00 : Journal Télévisé
14:20 : Journal Télévisé
14:40 : Stand up
17:15 : Canal Atlas
18:15 : Nhar Mabrouk
18:30 : Journal Télévisé
Journal
18:50 : 100% Raqmi
19:10 : Stand up
19:20 : Khat Arrajea
19:57 : Khat Arrajea
20:30 : Journal Télévisé
21:30 : 45 Dakika



22:30 : Ichaa Mam-laka
23:30 : Journal Télévisé
23:50 : Ghdar Zmane
00:20 : Nhar Mabrouk
00:40 : Taxi 2.0
01:40 : Ilm wa Hadara
02:10 : Canal Atlas
03:10 : Moul Imlih
04:00 : Documentaire amazigh
04:30 : Documentaire amazigh
05:05 : El Haoudaj
06:00 : Anmougar



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : MAGAZINE : CHFIHWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
06:55:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
07:50:00 : JEU : NKTACH-FOU BLADNA
09:00:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
09:55:00 : FEUILLETON : HAYAT KHASA
10:30:00 : FEUILLETON : LEILA
11:10:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
12:35:00 : METEO
12:45:00 : AL AKHBAR
13:30:00 : MAGAZINE : REPLAY
14:00:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
14:10:00 : MAGAZINE : YID EL FELLAH
14:30:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI
15:35:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI: QUOTIDIENNES
15:40:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:55:00 : FEUILLETON : HAYAT KHASA
16:25:00 : FEUILLETON : 3AILTI
17:50:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI: QUOTIDIENNES
17:55:00 : FEUILLETON : ANNASS LEMLAH
18:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
19:00:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
20:00:00 : INFO SOIR
20:25:00 : QUE DU SPORT
20:35:00 : METEO
20:45:00 : AL MASSAIYA
21:15:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:20:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : MILLE ET UNE NUITS BERBERES
22:20:00 : TELEFILM : Wahda men bezzaf
23:45:00 : MAGAZINE : REPLAY
00:15:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI
01:30:00 : FEUILLETON : ANNASS LEMLAH
02:25:00 : MAGAZINE : NAJM ACHA3BI
04:25:00 : MAGAZINE : 2M MAG

07:00 : Matinales Infos
11:05 : Questions ÉCO
11:30 : On s'dit tout
12:00 : Midi Infos
13:30 : Croissance Verte
14:00 : Midi Infos
15:30 : Questions ÉCO
16:00 : Midi Infos
16:30 : On s'dit tout
17:00 : Midi Infos
17:30 : Hebdo-Santé
18:00 : Soir Infos
18:30 : On s'dit tout
19:00 : Soir Infos
19:30 : Questions ÉCO
20:00 : Soir Infos
21:35 : Croissance Verte
22:00 : Soir Infos
22:30 : L'CLUB
23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfou
09h15 : Téléshopping
11h50 : Les 12 coups de midi
13h00 : Journal
13h40 : Reportages découverte : Magazine
16h10 : Les docs du Week-end : Magazine
17h50 : Sept à huit life : Magazine
18h20 : Sept à huit : Magazine
18h55 : Météo
19h00 : Journal
20h45 : Wonder Woman : Film
21h10 : Ant-Man et la gUEPE
23h40 : The voice, la suite : Divertissement
00h55 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
06h30 : Télématin
09h30 : Émissions religieuses
10h45 : Tout le monde veut prendre sa place
11h20 : Chacun son tour : Jeu
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
13h00 : Journal
13h20 : 13h15 le samedi : Magazine
14h30 : Maisons et hôtels de légende : Série doc
15h05 : Rugby : Italie/Pays de Galles
18h10 : Les enfants de la télé : Divertissement
19h50 : Météo
20h00 : Journal
20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
21h10 : Get out : Film
23h25 : Beau geste : Magazine
00h00 : Le pitch cinéma : Magazine
00h05 : Histoires courtes
00h55 : 13h15 le samedi
01h55 : 13h15 le dimanche
03h15 : Paris côté jardins : Documentaire
03h15 : Amsterdam, un village entouré de fleurs : Documentaire
04h45 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu



06h00 : M6 music
06h45 : M6 boutique:
10h10 : Sport 6 : Magazine
12h45 : Le 12.45
13h35 : Recherche appartement ou maison : Magazine
14h30 : Maison à vendre : Magazine
17h25 : 66 minutes : Magazine
18h45 : 66 minutes : Magazine
19h45 : Le 19.45, météo
20h25 : E=M6 : Magazine
21h10 : Zone interdite : Magazine
23h05 : Enquête exclusive : Magazine
01h55 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
20h50 : Marie et Elisabeth Tudor : Documentaire
21h45 : Elisabeth d'Angleterre et Marie : Documentaire
22h40 : Les pouvoirs du cerveau
00h35 : Psycho
01h05 : Court circuit
02h00 : 42, la réponse à presque tout



06h00 : Okoo.
Dessins animés
08h15 : Samedi Okoo
09h00 : Rencontres à XV : Magazine
10h55 : Outremer le mag
11h25 : Outremer l'info
11h30 : Dans votre région
11h50 : Le 12-13
12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
15h15 : Les carnets de Julie : Magazine



16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
17h45 : Questions pour un champion : Jeu
19h00 : Le 19-20
20h00 : Saveurs de saison : Magazine
20h45 : Tout le sport
20h30 : Cuisine ouverte : Magazine
21h10 : Le secret de la grotte : Téléfilm
22h40 : Meurtres à Rocamadour : Téléfilm
00h15 : L'Elixir d'amour : Opéra
01h35 : Samedi d'en rire
04h05 : Outremer story
04h35 : Les matinales

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

N'EST PAS LIBRE	CHAMP D'ACTION	ATTACHÉS À LA COUR	VILLE D'ITALIE EN PLUS	LA RAMASSER EST UN ÉCHEC	CUBE RAYÉ	ADVERBE	FACHO IMPÔT
					PHASE D'UNE ACTION		
ARRIÈRE D'UN NAVIRE					MACHIN À COUDRE	PRIMA DONNA	
FORME D'AVOIR			HALLUCINOGENE			CACHÉ	DÉBUT D'ACTION
CHROME			ÉCIMÉ				POINT DE VUE PARE
					SILICATE	PANTOIS	
AVIVE EN CRISE			GRAND HÔPITAL	ÉCOLE LIBRE	FIN DE VERBE	CHIFFRE ROND	
DISCIPLINE DE FER						CHAÎNE AMÉRICAINE	
DÉMUNI	ABRUTI AVANT CANTONA					À MOI MATOIS	
				TUE			ÉFÉE
EN BOURSE LITHIUM			QUARTIER DE CANNES	TÊTE D'ÉCUR- EUÏL	CHROME	CHALLENGE	
		BOISSON EXQUÏSE					FIN DE VERBE
ÉLÈVE AU PLUS BAS NIVEAU						EXISTER	

Solution mots flechés d'hier

ACROSE	SOLE AVEUX MOÏSE	MAILLON D'UN VIVANT	P	PROBABLE	FAÏENCE	E	DECAL	BAUJOUR	PROFOND DE MILLER	A	ACTIVITÉ
M	U	T	I	N	N	A	B	A	B	S	
ACROSE DU TRÉSOR	N	I	C	O	T	I	N	E	S		
P	I	O	R	S	U	E	T	U	E	R	
GRAVURE	MÉTAL PRO ANOÛS	PROFOND DE MILLER	ÉLÈVE AU PLUS BAS NIVEAU	M	O	I	N	E			
P	A	N	E	R	I	E	S	U	C		
A	N	A	N	B	E	N	E	T			
DECAL ANTI-ROÛT	D	U	O	B	O	L	A	N	T	E	
M	I	R	O	B	O	L	A	N	T	E	
MÉTAL PRO ANOÛS	N	R	O	S	E	U	C	T			
FIN FINANCÉ	E	E	U	D	E	A	L	E			
LETTRÉ DE SAIN	S	M	R	O	N	D	R	A	T		
P	U	R	G	E	T	H	E	T	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzarb

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouatby
Mourad Tabet
Walid Mejdoubi
Mehdi Oussat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Parki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Ammar Tabas

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khalilad (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Selhouan
Khail Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdouader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Journal Libération
Libération Maroc

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

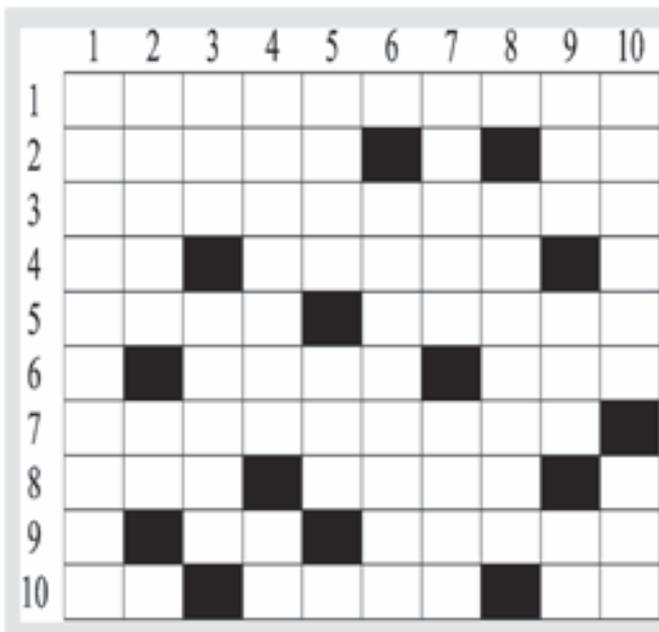
Distribution
SAPRESS
Dossier DE 10000
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Bouasse
- 2- Drame chanté - Coutumes
- 3- Gens d'armes
- 4- Préposition - Supprima
- 5- Causé des dégâts - Centièmes de livre
- 6- Rectal - Sous la tête
- 7- Savant créateur
- 8- Relatif - Pour
- 9- Eclaté - Impératrice
- 10- Liant - Salée - L'absent

VERTICALEMENT

- 1- Employé de maison
- 2- Défense naturelle - Dèvètu
- 3- C'est beau ! - Notre premier son
- 4- Essence - Génisse
- 5- L'OTAN à Boston - Recueil d'adages
- 6- Grossi
- 7- Égypté - Etat d'Europe
- 8- Désir de vengeance
- 9- Artère - Durillon - Négatif
- 10- Entre deux roues - Suspension

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		1	4	6				8
5	4		1		8	2		
8	7			5			1	
3		4		9				
			2	3				
				6		1	9	
6				8			9	1
		3	7		1		6	2
1			6		9	5		

Difficile

	7		4			2		
					8			9
	1	5	6				7	
4							2	8
		9				1		
3	6							4
	9					7	8	3
6			9					
		8			6		4	

Moyen

5				1		4		3
	3		6	4				
	4	1	2					
4		2					1	
	8							7
	7					9		6
					2	7	5	
					8	4		3
2	3		5					9

Expert

8					3	7		
7		6		2			8	
			5				9	
	1				2			
		2	7		1	6		
			4				1	
	4				8			
	6			1		3		4
		5	3					2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	6	5	3	7	8	2	9	4
8	7	4	9	1	2	6	3	5
2	3	9	4	6	5	7	1	8
5	8	3	2	9	1	4	6	7
4	2	6	8	3	7	9	5	1
9	1	7	5	4	6	8	2	3
3	9	2	7	5	4	1	8	6
6	4	8	1	2	3	5	7	9
7	5	1	6	8	9	3	4	2

Moyen

5	2	7	9	1	8	4	6	3
9	3	8	6	4	5	1	2	7
6	4	1	2	7	3	5	9	8
4	9	2	8	6	7	3	1	5
1	8	6	5	3	9	2	7	4
3	7	5	4	2	1	9	8	6
8	6	4	3	9	2	7	5	1
7	5	9	1	8	4	6	3	2
2	1	3	7	5	6	8	4	9

Difficile

4	5	2	7	9	3	1	8	6
3	7	8	1	6	2	4	9	5
6	9	1	8	4	5	2	3	7
7	3	4	6	8	1	9	5	2
1	2	6	9	5	4	8	7	3
5	8	9	3	2	7	6	4	1
8	4	7	2	3	6	5	1	9
9	6	3	5	1	8	7	2	4
2	1	5	4	7	9	3	6	8

Expert

8	3	4	6	5	9	1	7	2
9	5	7	4	2	1	6	8	3
1	6	2	8	3	7	4	5	9
2	8	5	3	4	6	7	9	1
7	4	9	5	1	8	2	3	6
3	1	6	9	7	2	5	4	8
4	2	8	1	9	5	3	6	7
6	7	3	2	8	4	9	1	5
5	9	1	7	6	3	8	2	4

Portrait



Présidentielle croate

Le sortant, un scientifique et deux députées en course

Les Croates votent dimanche pour élire leur président(e) pour les cinq prochaines années, un poste essentiellement honorifique dans ce pays membre de l'Union européenne (UE) et de l'Otan.

Huit candidats sont en lice, dont le président sortant Zoran Milanovic (gauche populiste), donné favori par les sondages. Il devrait affronter au second tour, prévu le 12 janvier, Dragan Primorac, candidat des conservateurs au pouvoir.

Derrière eux dans les sondages, deux députées : Marija Selak Raspudic (centre droit) et Ivana Kekin (verts), mais qui ne semblent pas en mesure de créer la surprise.

Zoran Milanovic, 58 ans, est depuis près de deux décennies l'une des principales figures politiques dans le pays, et son président depuis février 2020.

Né à Zagreb en 1966, il faisait partie des meilleurs étudiants en droit de sa génération. Diplômé, il travaille au ministère des Affaires étrangères, puis à Bruxelles, auprès des représentations croates à l'UE et à

l'Otan. En 1999, il rejoint le Parti social-démocrate (SDP) et se lance dans une carrière politique qui le mène au poste de Premier ministre de 2011 à 2015.

Il quitte le parti après la défaite électorale en 2015 et travaille un temps comme consultant, avant de remporter la présidentielle il y a cinq ans.

Intelligent pour les uns, colérique et arrogant pour les autres, Zoran Milanovic est passé de la promesse d'une Croatie "progressiste, moderne et ouverte" à une rhétorique populiste et souvent offensante à l'égard des dirigeants de l'UE et de ses adversaires, notamment le Premier ministre conservateur Andrej Penkovic.

Pédiatre, médecin légiste et spécialiste en génétique médicale, Dragan Primorac, 59 ans, est né en Bosnie, à l'époque où les deux pays faisaient partie de la Yougoslavie. Il fait ses études de médecine à Zagreb, avant de partir en 1991 aux Etats-Unis où il enseigne encore de temps à autres.

Il a écrit au cours de sa carrière des dizaines d'articles et de livres, et dirige en-

core un hôpital privé à Zagreb.

Considéré comme l'un des pionniers de l'analyse ADN en Croatie, il a participé avec son équipe à l'identification de victimes des crimes de guerre.

Ministre des Sciences et de l'Education de 2003 à 2009 dans un gouvernement dirigé par le HDZ (conservateurs), il quitte le ministère pour être candidat à la présidentielle. Il récolte 5,93% des voix et une éviction du parti.

Quinze ans plus tard, sa nouvelle candidature est soutenue par le HDZ. Il promet d'être un "président qui unit" et insiste sur les valeurs familiales et sur le patriotisme, en accusant Zoran Milanovic d'être "agressif" et de détruire "tout ce qui est positif dans notre société".

Professeure de philosophie et députée de centre droit, Marija Selak Raspudic, 42 ans, est née à Zagreb. Après des études de philosophie et de croate, elle travaille brièvement dans les relations publiques, puis comme journaliste à la télévision, avant d'enseigner à la faculté de philosophie de Zagreb.

Elle fait son entrée au Parlement en 2020 sur la liste d'un parti ultra-conservateur (Most). Réélue en 2024, elle a quitté le parti et siège désormais comme indépendante.

Mme Selak Raspudic prône le renforcement des pouvoirs présidentiels, et promet d'être une "présidente proactive qui utilisera pleinement ses pouvoirs".

Qualifiée d'"héroïne de la droite", elle critique aussi

bien le HDZ que l'opposition de gauche, et pourrait attirer des voix de tous les spectres.

Psychiatre et ancienne militante pour les droits humains, Ivana Kekin, 40 ans, est médecin de formation, et se bat depuis des années pour les droits des femmes, et la protection de l'espace public contre les intérêts privés.

Mariée avec Mile Kekin, chanteur du groupe punk-rock Hladno Pivo, elle est élue pour la première fois en 2021 sous les couleurs du parti d'opposition Mozemo ("Nous pouvons", gauche écologiste).

Réélue en 2024, cette députée éloquente s'est notamment engagée sur les questions de la santé, en luttant contre des abus dans les établissements publics. Elle veut être "présidente de la nouvelle génération" et défendre les "valeurs de l'Etat-providence et du bien commun".

Ivana Kekin a été élue en juin au Parlement européen, mais elle a cédé le poste à un collègue, préférant se consacrer à la politique dans le pays.

Les élections présidentielles en Croatie auront lieu ce dimanche, un poste essentiellement honorifique dans ce pays membre de l'UE et de l'Otan



Botola Pro D1 : Le Raja à la rude épreuve berkanie



C'est parti pour la phase retour de la Botola Pro D1. La 16ème journée du championnat sera rehaussée par pas mal d'affichés dont la

plus en vue est la confrontation dominicale, prévue au stade municipal de Berkane, entre la RSB, leader, et le Raja qui peine à retrouver la cadence de la saison écoulée.

Les Berkanis, champions d'automne, auront à cœur de conserver leur élan victorieux, signifiant à leurs adversaires qu'ils ne sont pas prêts du tout à lâcher du lest. Et cela commence ce dimanche face à un Raja certes mal en point, mais qui reste capable de réussir un joli coup du côté de l'Oriental.

Dimanche, toujours trois matches sont au programme dont un certain ASFAR-SCCM. Une rencontre où la balance penche largement en faveur des Militaires qui voudraient garder contact avec la formation berkanie. En revanche, ce n'est pas gagné d'avance pour la JSS qui jouera le DHJ, au moment où l'OCS aura un coup à jouer en affrontant le MAT, avant-dernier du classement et sans entraîneur après le limogeage d'Aziz El Amri.

Le bal de cette manche sera ouvert sa-

medi par l'opposition RCAZ-CODM, match qui, sur le papier, s'annonce dans les cordes de l'équipe de Zemamra qui a terminé la première moitié du championnat troisième du classement.

Le club de l'Ittihad de Tager sera sommé de secouer le cocotier en accueillant le HUSA pour ne pas s'enfoncer davantage, tandis que le FUS, qui carbure ces derniers temps, devra se méfier du coriace adversaire tourougui.

Enfin, le stade Larbi Zaouli à Casablanca sera le théâtre d'un classique de la Botola entre le WAC et le MAS. Les Rouges, sur une courbe ascendante, sont tenus de confirmer cet élan face à une équipe fassie qui vient de se séparer de son coach, l'Italien Guillermo Arena, mais qui est en mesure de tirer son épingle du jeu à l'issue de ce choc devant se jouer à guichets fermés.

TR

IFFHS Awards 2024 Bouchra Karboubi cinquième meilleure arbitre féminine au monde

La Marocaine Bouchra Karboubi a été classée cinquième meilleure arbitre féminine au monde par la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques du football (IFFHS) dans le cadre de ses Awards 2024.

Karboubi s'est adjugé le prestigieux Prix de meilleure arbitre féminine africaine, lors de la cérémonie des CAF Awards 2024, tenue le 16 décembre à Marrakech.

Première femme arabe à officier une rencontre de la Coupe d'Afrique des nations en tant qu'arbitre principale, lors de la CAN-2023 en Côte d'Ivoire, elle a également été au sifflet lors de la Coupe du monde féminine 2023, organisée en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Karboubi a eu aussi le privilège de devenir la première femme à diriger un match de première division de la Botola Pro D1 de football, tout comme elle a été désignée pour officier la finale de la Coupe du Trône 2019-2020.

L'arbitre marocaine a, par ailleurs, reçu en début d'année le Prix Mohammed bin Rashid Al Maktoum de la créativité sportive en tant que "meilleur arbitre arabe de football".

L'Anglaise Rebecca Welch a occupé la première place du classement de l'IFFHS des meilleures arbitres féminines au monde en 2024, devant la Française Stéphanie Frappart et la Suédoise Tess Olofsson.



Championnat D2

Le championnat D2 de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 11ème journée dont le programme se décline comme suit :

Samedi à 15h00

KACM-KAC
MCO-USMO
WAF-OD
USYM-CAYB

Dimanche à 15h00

JSM-RCOZ
OCK-CAK
RAC-CJBG
RBM-SM

Programme 16ème journée

Samedi

16h00 : RCAZ-CODM
16h00 : IRT-HUSA
18h00 : FUS-UTS
20h00 : WAC-MAS

Dimanche

16h00 : JSS-DHJ
16h00 : OCS-MAT
18h00 : FAR-SCCM
20h00 : RSB-Raja

Simona Halep renonce à l'Open d'Australie

La Roumaine Simona Halep, ex-N.1 mondiale qui tente de revenir après une suspension pour dopage, a renoncé aux qualifications de l'Open d'Australie et à un tournoi d'échauffement à Auckland, évoquant des douleurs au genou et à l'épaule.

Alors que son classement (877e) ne lui y donnait théoriquement pas accès, la joueuse de 33 ans avait reçu une invitation pour les qualifications du premier tournoi majeur de l'année le mois prochain à Melbourne Park.

Elle devait aussi participer au tournoi WTA 250 d'Auckland (30 décembre-5 janvier) mais la Roumaine a indiqué sur son compte Instagram que sa saison 2025 serait retardée.

"Après avoir discuté longuement avec mon équipe, nous avons convenu qu'il était raisonnable de retarder le début de ma saison", a expliqué Simona Halep, éliminée en huitièmes de finale par la Française Alizé Cornet lors de sa dernière participation à Melbourne en 2022.

"Je vais me reposer et me préparer pour ma prochaine compétition, le Cluj, où j'ai hâte de jouer devant les incroyables supporters roumains", a-t-elle précisé, en référence au tournoi WTA 250 de Cluj-Napoca (Roumanie) en février.

D'abord suspendue pour quatre ans jusqu'en 2026 pour un contrôle positif subi à l'US Open 2022 et une anomalie sur son passeport biologique, Halep a vu le Tribunal arbitral du sport (TAS) réduire en mars 2024 la sanction à neuf mois, ce qui lui a permis de revenir sur les courts dès le tournoi de Miami. La joueuse conteste tout dopage intentionnel de sa part.

Liverpool roi du "Boxing Day"



Le leader Liverpool, trop puissant, a surclassé Leicester (3-1) jeudi et tiré profit d'un "Boxing Day" fatal à son dauphin Chelsea, reversé 2-1 par Fulham, et déprimant pour Manchester City, accroché 1-1 par Everton.

Les "Reds" d'Arne Slot ont encore régalié Anfield avec un football spectaculaire, léché et gagnant au lendemain de Noël.

L'ouverture du score de Jordan Ayew (6e, 0-1) a été effacée par le rouleau compresseur rouge, tracté par Cody Gakpo (45e+1, 1-1), Curtis Jones (49e, 2-1) et Mohamed Salah (82e, 3-1).

Liverpool semble filer à toute allure vers le titre, fort de ses sept points d'avance dorénavant sur Chelsea (2e, 35 pts), qui a en outre disputé un match en plus.

Les "Blues" ont eux lâché deux points à Everton (0-0) dimanche et en ont laissé filer trois jeudi face au voisin Fulham, venu s'imposer à Stamford Bridge pour la première fois depuis 1979.

Harry Wilson (82e, 1-1) et Rodrigo Muniz (90e+5, 1-2) ont créé la stupeur et mis fin à une série de douze matches sans défaite pour Chelsea, toutes compétitions confondues.

"Nous savions que nous n'allions pas gagner tous les matches. Tout le monde a dit depuis le début que nous n'étions pas des candidats au titre", a commenté Cole Palmer, le premier buteur (16e, 1-0), sur Amazon Prime.

Chelsea (2e, 35 pts) est désormais sous la menace directe de Nottingham Forest (3e, 34 pts), membre inattendu du podium.

Le club des Midlands a prolongé son conte de fées en même temps que les tourments de Tottenham (1-0), jeudi, grâce à Anthony Elanga (28e).

"Il n'y a pas de mal à regarder (le classement)", a commenté le milieu Elliot Anderson, "mais il faut rester lucide et garder les pieds sur terre".

Manchester City, le quadruple champion d'Angleterre en titre, a lui chuté à la septième place après une nouvelle déconvenue face à Everton (1-1), quinzième de Premier League.

Malgré une flopée d'absents (Ederson, Walker, Dias, Stones, Rodri, Grealish...), l'équipe de Pep Guardiola disposait d'un effectif largement supérieur à celui des "Toffees" au coup d'envoi. Et un quart d'heure après, elle menait déjà grâce à Bernardo Silva (14e, 1-0).

Mais les "Citizens" ne savent plus tenir un résultat, ni contenir les fuites dans leur défense, et Ilman Ndiaye en a profité avec une superbe enchaînement individuel (36e, 1-1).

Et de l'autre côté du terrain, Erling Haaland n'est

plus la bouée de secours sur laquelle les Mancuniens ont souvent pu se reposer, dans le passé: l'avant-centre norvégien, auteur d'un seul but en décembre, a échoué sur penalty devant Jordan Pickford (53e).

Depuis fin octobre, les champions en titre n'ont gagné qu'une fois en treize rencontres (contre trois nuls et neuf défaites), toutes compétitions confondues.

Pour se consoler, City peut se dire que la situation est encore pire chez le voisin honni: Manchester United végète à la quatorzième place de Premier League après s'être incliné 2-0 chez Wolverhampton, jeudi.

Les "Red Devils" ont subi une quatrième défaite en cinq rencontres de championnat, plombés par l'exclusion de leur capitaine Bruno Fernandes (47e) et la vista de Mathew Cunha, qui a marqué sur un corner direct (58e, 1-0) puis a offert un but tout fait pour Hee-Chan Hwang (90e+9).

Les "Wolves" du nouvel entraîneur Vitor Pereira quittent eux la zone rouge avec un petit point de plus que Leicester (18e, 14 pts), le premier relégué.

Le Croate Ivan Juric a lui manqué sa première à la tête de Southampton, la lanterne rouge (20e, 6 pts) battue 1-0 par West Ham.

Enfin, le carton du "Boxing Day" a été signé par Newcastle, un joli 3-0 contre Aston Villa à St James' Park, où les visiteurs ont subi une longue infériorité numérique (expulsion de Jhon Duran à la 32e).

Les "Magpies" se sont régales sur des buts d'Anthony Gordon, Alexander Isak et Joelinton, de quoi prolonger leur bonne série: trois victoires successives, avec onze buts marqués et aucun encaissé!

Le réchauffement climatique, l'ingrédient qui a amplifié les désastres naturels en 2024

Du petit archipel fragile de Mayotte jusqu'à la puissante Arabie saoudite, des mégapoles européennes prospères aux bidonvilles surpeuplés d'Afrique, aucune région n'a été épargnée en 2024 par des catastrophes naturelles quasi toutes aggravées par le réchauffement climatique.

2024, l'année la plus chaude jamais enregistrée, a connu des records de températures, aussi bien dans l'air qu'à la surface des mers, et cette chaleur a fourni un carburant pour renforcer les cyclones, les vagues de chaleur et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes à travers le monde.

Selon le réseau de scientifiques World Weather Attribution (WWA), référence dans l'analyse de l'influence du réchauffement climatique sur les désastres naturels, presque toutes les grandes catastrophes étudiées ces 12 derniers mois ont été exacerbées par les conséquences des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité.

"Les impacts du réchauffement causé par les énergies fossiles n'ont jamais été aussi clairs ni aussi dévastateurs qu'en 2024. Nous vivons dans une nouvelle ère dangereuse", a déclaré la climatologue Friederike Otto, responsable du WWA.

Le danger mortel des canicules a eu un écho retentissant en juin, lorsque plus de 1.300 pèlerins musulmans sont morts lors du hajj, le pèlerinage de La Mecque, en Arabie saoudite. Les températures

avaient atteint 51,8°C.

Aucun continent n'a été épargné par la chaleur extrême, dont le surnom de "tueur silencieux" a été illustré par les victimes recensées en Thaïlande, en Inde ou aux Etats-Unis.

Au Mexique, une canicule a été si intense que des singes hurleurs sont tombés morts des arbres, tandis qu'au Pakistan, des millions d'enfants ont été retenus chez eux lorsque le thermomètre a franchi les 50°C.

En Grèce, une canicule précoce, plus de 40°C dès juin, a entraîné la fermeture de l'Acropole et alimenté de violents incendies, marquant le début de l'été le plus chaud jamais observé en Europe.

Le réchauffement climatique n'est pas seulement synonyme de canicule: des océans plus chauds entraînent une évaporation d'eau accrue et une atmosphère plus chaude retient davantage d'humidité (jusqu'à 7% de plus par 1°C), de quoi provoquer des pluies torrentielles.

En avril, les Emirats arabes unis ont reçu l'équivalent de deux années de pluie en une seule journée, qui ont inondé de larges zones de l'Etat désertique et paralysé l'aéroport de Dubaï.

Le Kenya était lui à peine sorti d'un épisode de sécheresse extrême quand le pays est-africain a subi les pires inondations depuis plusieurs décennies.

En Afrique de l'Ouest et centrale, ce sont quatre millions de personnes qui ont nécessité une aide humanitaire après



des inondations historiques ayant fait plus de 1.500 morts, tandis que l'Europe - en particulier l'Espagne - a également subi des crues dévastatrices.

L'Afghanistan, la Russie, le Brésil, la Chine, le Népal, l'Ouganda, l'Inde, la Somalie, le Pakistan, le Burundi et les Etats-Unis n'ont pas non plus été épargnés par les inondations ces 12 derniers mois.

La surface plus chaude des océans a alimenté en énergie les cyclones tropicaux, accélérant la force de vents destructeurs au moment de toucher terre. Des ouragans majeurs, tels que Milton, Beryl

et Helene, ont ravagé les Etats-Unis et les Caraïbes, lors d'une saison 2024 marquée par une activité cyclonique supérieure à la moyenne.

Rien qu'en novembre, les Philippines ont enduré six tempêtes majeures, seulement deux mois après les dégâts du typhon Yagi qui a dévasté l'Asie du Sud-Est.

Le cyclone Chido, qui a ravagé Mayotte en décembre, aurait été moins puissant sans le changement climatique, a conclu une étude préliminaire.

Sous l'effet du dérèglement clima-

tique, certaines régions du monde deviennent plus humides et d'autres plus sèches.

La sécheresse a frappé sévèrement plusieurs régions des Amériques, provoquant des incendies de forêts massifs dans l'ouest des Etats-Unis, au Canada et même dans certaines zones d'Amazonie, pourtant l'une des plus humides au monde.

A cause de mois de sécheresse successifs dans les pays du sud de l'Afrique, quelque 26 millions de personnes étaient menacées par la faim en décembre, selon le Programme alimentaire mondial.

Les phénomènes météorologiques extrêmes ont coûté la vie à des milliers de personnes en 2024 et d'innombrables populations encore plus appauvries.

Sur le plan économique, les catastrophes naturelles ont causé 310 milliards de dollars de pertes dans le monde, selon une estimation du groupe d'assureurs Swiss Re.

Au 1er novembre, les Etats-Unis enregistraient depuis le début de l'année 24 désastres météorologiques dont les dégâts dépassaient le milliard de dollars, selon les autorités.

Au Brésil, la sécheresse a coûté 2,7 milliards au secteur agricole entre juin et août. Et côté viticulture, la production mondiale de vin, minée par les intempéries, a atteint un minimum jamais vu depuis 1961, selon une organisation professionnelle internationale.

Recettes

Salade de poisson, avocat et mangue



Ingrédients :

300 gr de poisson blanc
1 mangue
1 avocat
3 c-à-soupe de coriandre fraîche ciselée
150 ml de jus de citron vert
1/2 oignon rouge
1 piment Jalapeno épépiné et coupé en petits dés

Préparation :

Découper le poisson en petits cubes et placer dans un grand saladier. Verser sur les morceaux le jus de citron vert. Mélanger bien et couvrir d'un film alimentaire. Réfrigérer environ 30 minutes en remuant délicatement après 15 mi-

nutes.

Pendant ce temps couper l'oignon finement.

Couper en petits cubes la chair de la mangue ainsi que la chair de l'avocat qu'on prendra soin d'arroser généreusement de jus de citron afin qu'il ne noircisse pas.

Après le temps de macération, égoutter les morceaux de poisson et placer dans un saladier de service.

Ajouter les fruits dans le saladier ainsi que l'oignon rouge, le piment Jalapeno et la coriandre.

Rectifier l'assaisonnement et servir accompagné de quartiers de citron vert.

Nouveaux cas de grippe aviaire en Angleterre

Les fermes avicoles de la côte est de l'Angleterre ont dû appliquer dès lundi des mesures préventives contre la grippe aviaire après la détection de nouveaux cas dans le cadre d'une nouvelle vague épidémique.

Le Département pour l'environnement, l'alimentation et les affaires rurales (DEFRA) a annoncé que de nouveaux cas de grippe aviaire avaient été détectés dans le Norfolk, l'est de l'Angleterre, l'est du Yorkshire, et le nord-est de l'Angleterre au cours de la semaine écoulée.

Lundi, le DEFRA a décidé l'abattage "préventif" des oiseaux et d'imposer un périmètre de protection de trois kilomètres dans une ferme du Norfolk à la suite d'informations faisant état d'une suspicion de grippe aviaire hautement pathogène.

Une zone régionale de prévention a été mise en place dans l'est de l'Angleterre, y compris dans le Lincolnshire et le Suffolk.

Les propriétaires de volailles dans cette zone devront maintenir leurs oiseaux à l'intérieur pour les protéger de la propagation du virus.

Le risque évalué de grippe aviaire

chez les oiseaux sauvages a été porté à "très élevé" en Grande-Bretagne, ce qui signifie qu'il "est presque certain".

Le risque a été évalué à entre "moyen" et "élevé" chez les volailles.

Jusqu'à présent, onze cas de contamination par le virus H5N1 et un cas par le virus H5N5 ont été enregistrés en Angleterre au cours de l'actuelle vague épidémique.

Le premier avait été signalé en novembre et aucun n'a été confirmé jusqu'à présent en Ecosse et dans le

Pays de Galles.

Entre 2021 et 2023, la Grande-Bretagne a connu la plus grande vague épidémique de grippe aviaire de son histoire. Un total de 3,8 millions d'oiseaux sont morts et le virus s'est répandu parmi les oiseaux sauvages.

Certaines populations d'oiseaux marins ont subi un important déclin au cours de cette période, selon une étude réalisée par des défenseurs de l'environnement au début de l'année 2024.

